

Venir en aide aux camarades malheureux et fonder pour leurs enfants des bourses et des demi-bourses ;

Décerner enfin, tous les ans, une médaille d'or à l'élève qui aurait obtenu le plus de succès.

Quoi de plus simple et de plus naturel. Cependant cette fondation ne s'est pas faite sans luttes et sans obstacles. Nous existions déjà depuis plusieurs années que les esprits chagrins et routiniers n'avaient pas encore désarmé ; ils ne voulaient pas laisser vivre notre Association fraternelle. C'est alors que vos camarades venaient à moi et que j'essayais de relever leur courage.

Je leur disais : "Persévérez dans votre œuvre ; ne vous découragez pas. C'est le propre de la vérité d'être combattue, mais elle finit toujours par triompher. Livrez-vous donc à une propagande honnête et loyale ; faites connaître hautement votre but et les moyens par vous employés jusqu'à ce jour.

"Dites que notre médaille d'or est pour nos camarades du Lycée, un motif puissant d'émulation. Dites que nous ne laissons pas sans secours ceux de nos camarades que la fortune a trahis et que ces secours sont donnés avec empressement et discrétion. Dites enfin que les pauvres enfants voués à l'ignorance par l'état de détresse de leurs parents sont rachetés par nous de cette servitude et deviendront un jour des citoyens honnêtes et utiles à la patrie."

Voilà les conseils que je leur donnais, et ces conseils ont été entendus et ont porté leurs fruits. Aujourd'hui les dissidences ont disparu, et l'Association, reconnue d'utilité publique par le gouvernement de la République, est désormais indestructible.

En fait, l'Association avait été reconnue d'utilité publique deux ans avant, seulement, le 10 mai 1882. Ce discours, dont le ton est très caractéristique du style et de l'idéologie de l'époque, nous prouve que les luttes d'opinion qui se déroulaient à Nevers, (comme partout sans doute en France, à la suite de la chute de l'empire et des débuts hésitants de la république), avaient trouvé un prétexte dans cette fondation et, sans doute, dans le fait qu'elle s'était faite sous l'égide de l'abbé Lebrun. S'il avait des amis et des soutiens parmi certains anciens élèves et une partie de la population nivernaise, il était par ailleurs violemment critiqué, voire haï, par d'autres, sans qu'on puisse distinguer dans ces ressentiments la part liée à son rôle en tant que proviseur et enseignant, de celle liée aux options politiques et à l'anticléricisme de ses opposants³. Est-ce la raison d'une opinion, maintenue jusqu'à ce jour, qui fait dater la fondation de l'Association, de l'année 1873, alors que le discours cité ci-dessus semble bien prouver son antériorité de deux ans. En tout cas, sauf erreur de notre part, cette Association serait l'une des plus anciennes en son genre en France⁴.

Ce qui est sûr, c'est que, comme signalé plus haut, le Prix de l'Association a été décerné pour la première fois le mercredi 6 août 1873. Il fallait donc que l'Association ait été auparavant constituée, que ses statuts aient été déposés et, qu'après avoir collecté les cotisations de ses membres, elle ait pu financer ce Prix qui consistait en une médaille d'or d'une assez grande valeur.

L'une de ses manifestations publiques, était, à l'occasion de son Assemblée générale, le fameux banquet qui réunissait ses membres. En 1903, par exemple, nous savons que *Le Banquet annuel aura lieu comme les années précédentes, salles Vauban, et le prix du Banquet est maintenu à six francs.*

Soulignons encore que, dès sa fondation, cette Amicale avait envisagé de réunir non seulement les anciens élèves du Collège et du Lycée de Nevers, mais aussi les fonctionnaires et anciens fonctionnaires de ces établissements. C'était prévu dans l'article 1^{er} de ses statuts *Il est formé une Association entre les anciens Élèves internes ou externes, les Fonctionnaires ou anciens Fonctionnaires du Collège ou du Lycée de Nevers qui adhéreront aux présents statuts et qui verseront soit un capital de 200 francs au moins, une fois payé, soit une cotisation annuelle dont le minimum est fixé à 10 francs*⁵. Ces statuts ou tout au moins la première partie,

³ Voir à ce sujet l'attitude très négative de Victor Gueneau dans son *Histoire des Écoles et du Collège de Nevers*, bien qu'un militant comme Claude Tillier ait été très favorable à l'Abbé Lebrun, comme on le voit dans les chapitres antérieurs et dans notre étude sur *Les Idées pédagogiques de Claude Tillier* in : *Colloque Claude Tillier (29 septembre 2001)*, éd. BMN et SAN, Nevers 2003.

⁴ Voir plus loin à propos de l'enquête de 1901 sur les Associations d'anciens élèves en France.

⁵ Bulletin de 1902 (le plus ancien en notre possession pour le moment).

(Formation et objet de l'Association) étaient d'ailleurs imprimés sur la dernière page de couverture des palmarès du lycée.

C'est pourquoi, chaque année, son bureau ne manquait pas d'offrir aussi bien aux chefs d'établissement qu'à certains enseignants, une participation à titre de membres honoraires. Mais plusieurs enseignants et administrateurs en faisaient partie aussi comme *membres actifs à titre de fonctionnaires du Lycée* et certains faisaient même partie du bureau ou Comité. Cette pratique demeure encore aujourd'hui.

Par la suite, l'Amicale créera une filiale à Paris, regroupant les anciens élèves du Collège et Lycée de Nevers résidant dans la région parisienne. Cette association fonctionnera jusque dans les années 1980. À son banquet annuel, était régulièrement invité le Proviseur du Lycée. Il y eut même des tentatives de création d'autres filiales à Lyon ou Dijon, mais qui n'aboutirent pas.

Dans la même période, en 1880, Auguste Dalligny fonda **L'Aiguillon**, en vue de regrouper les Nivernais de Paris. Après trois générations de Dalligny, la présidence en fut reprise par Louis Baffier. Il y eut même un périodique, le *Nivernais de Paris* qui assurait la circulation des informations entre la Nièvre et Paris. Beaucoup d'anciens élèves du Lycée participaient à toutes ces activités. En ce qui concerne le parrainage des jeunes Nivernais montant à Paris, les influences des uns et des autres se croisaient et se conjugaient.

Les frères Mérijot et la présidence de l'Amicale.

Victor Mérijot a joué un grand rôle dans la fondation et la vie de l'Amicale des Anciens Élèves. Il avait un frère aîné qui fut aussi élève du Collège de Nevers, Louis. La famille Mérijot était une vieille et honorable famille nivernaise, selon l'expression consacrée.

Beaucoup de ses membres ont occupé des fonctions dans la magistrature. Louis Mérijot a survécu à son frère et est décédé le 19 avril 1906 à l'âge remarquable de 91 ans. Il avait exercé la fonction d'avoué à Nevers avant de se retirer dans sa famille à Avril-sur-Loire.

Victor Mérijot, *chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire du Tribunal civil de Nevers* fut deux fois président de l'Amicale, de 1873 à 1876, puis de 1879 à 1894. En 1877, ce fut Edmond Thomas (docteur en médecine) et en 1878, Prosper Bertaux (directeur d'assurance).

De 1894 à 1899, ce fut Henri Bourdiaux (général de brigade d'artillerie de marine, commandeur de la Légion d'honneur), puis de 1899 à 1919, Émile Subert (docteur en médecine et médecin honoraire du lycée), enfin de 1919 à 1937, Alfred Massé (ancien ministre, maire de Pougues-les-Eaux).

LE PROVISORAT DE M. LECROCQ (1873-1874)

M. Dieudonné n'était resté que deux ans dans son poste. Monsieur Lausser, un an. Les Proviseurs vont se succéder assez rapidement. La mise en place des nouvelles institutions républicaines devait entraîner des changements rapides dans le corps des fonctionnaires d'autorité. M. Lecrocq lui aussi, ne resta qu'un an.

1874 Algrain Jean.

Comme cela a été signalé plus haut, Jean Algrain, de Chavances, interne fut le premier élève à recevoir la médaille d'or de l'Association des Anciens Élèves le 6 août 1873. Il aurait fait ses études au collège de 1866 à 1874⁶, mais il n'apparaît dans les palmarès qu'en 1871-72, en 2^e année de l'Enseignement spécial avec le 1^{er} prix d'Excellence, il a d'ailleurs le 1^{er} prix dans toutes les disciplines. En 1873, en 3^e année, il a également le prix d'excellence et le Prix de l'Association des Anciens Élèves. En 1874, il est passé en classe de Math-Élem. Sans faire la classe préparatoire qui servait habituellement de transition. Il obtient donc le 1^{er} accessit d'Excellence, 11 nominations au total et pour la deuxième fois la médaille d'or des Anciens Élèves avec cette mention : *qui l'a obtenu l'an dernier dans l'enseignement spécial et qui l'a mérité encore cette année dans l'enseignement classique*. Il faut ajouter qu'il avait eu un 3^e accessit de Mathématiques au Concours Académique des Lycées et Collèges (classe de Math-

⁶ Fichier de l'Amicale (année 1902)

Élem), et même un 2^e prix d'Instruction religieuse. En 1902, il était employé au chemin de fer à Cosne.

1874 Chenna Gabriel.

Un de ses camarades de l'enseignement spécial, Gabriel Chenna, de Nevers externe, n'apparaît dans les palmarès qu'en 1872 en 1^e année où il obtient le 2^e prix d'excellence. Il achève donc ses études en 1874 en 3^e année de l'enseignement spécial. En 1902 il avait été nommé receveur principal des postes à Lons-le-Saulnier.

Comme on le voit cet enseignement spécial ouvrait la voie à différentes carrières de fonctionnaires. Il offrait d'ailleurs un Baccalauréat de l'Enseignement spécial comme sanction de ces études, mais les palmarès antérieurs à celui de 1881 ne contiennent pas la liste des élèves reçus aux différents bacs.

LE PROVISORAT DE M. CANET (1874-1877).

Son successeur, M. Canet, restera trois ans dans son poste.

La valeur des livres de Prix de cette époque

Nous avons trouvé un livre de la distribution des prix du 9 août 1875 chez un bouquiniste de La Charité. Il s'agissait de *l'Histoire de Rome* de Tite-Live en 4 volumes. Il avait été décerné à l'élève Save Pierre de la classe de 3^e pour le 1^e prix de thème latin (professeur M. Aubert). Cet ouvrage était en vente en 2001 pour 100 euros.

Or cet élève, Save Pierre, de Chouigny, interne avait obtenu le 5^e accessit d'excellence, le 1^{er} prix de composition française, de thème latin, de version latine, de vers latins, le 2^e prix de thème grec, de Version grecque, de récitation classique et de langue allemande soit au total neuf nominations. Il avait donc reçu neuf prix. Étant donné la valeur actuelle (chez les bouquinistes) de son prix de thème latin, on peut se faire une idée de l'importance des récompenses accordées aux élèves du lycée.

Un projet de déplacement du lycée.

Un curieux projet avait été présenté en 1875 par les autorités militaires semble-t-il. Il s'agissait de créer deux quartiers (casernements militaires) au centre de la ville dont un dans le Lycée. Celui-ci aurait été transféré dans la caserne de cette époque⁷ qui se situait dans le quartier actuellement en face de la Préfecture.

1875-76. Des bourses pour l'enseignement spécial.

Une intéressante initiative est prise par les délégués cantonaux de la Nièvre⁸. Ils proposent au Conseil Général de créer des bourses pour les lauréats des Concours cantonaux de l'enseignement primaire (deux par arrondissement), pour l'enseignement spécial.

Ce vœu est étudié par le Conseil général dans sa session d'août 1875. Le principe en est adopté, il y aura au total huit bourses, deux bourses seront créées par an, par roulement, puisque les études durent quatre ans. Il y aura donc deux boursiers départementaux par promotion. Le vote final est acquis le 15 novembre 1876 et approuvé par le Ministre le 7 décembre 1876.

1877. Alexis Provot.

Jean-Marie Alexis Provot, né à Nevers le 24 novembre 1860, était entré au Lycée de Nevers en sixième en 1871 comme interne. On le suit de classe en classe sur les palmarès jusqu'à l'année 1876-1877 où il se trouve en classe de Mathématiques Élémentaires. Cette

7 ADN NIV 5483

8 ADN série T 2 (4) liasse 3 Bourses.

année-là il décroche un 2^e accessit de géographie au concours académique des lycées et collèges. Dans sa classe, il est nommé 7 fois.

En 1880, il s'engage dans l'armée, entre à Saint-Cyr en 1882 et fait une carrière militaire normale. En 1903, il se trouvait dans le sud Oranais. Il était nommé commandant major aux tirailleurs algériens en 1907. « *A été tué à l'ennemi, au combat du 3 septembre 1907, sous Casablanca, à l'âge de 46 ans* »

Une grande cérémonie officielle eut lieu pour ses obsèques, à Nevers, le 2 octobre 1907. Parmi les personnalités présentes, se trouvaient plusieurs officiers supérieurs, camarades de lycée de Provot, comme le Cdt Souverain, le Cdt Renard (son cadet d'un an) et bien d'autres. Le poète Achille Millien, lui aussi ancien élève du Collège de Nevers avait écrit des vers dédiés à la gloire du héros Nivernais.

Le Président de l'Amicale des Anciens Élèves ⁹ souligne que *Une magnifique photographie de notre regretté camarade orne le parloir du Lycée et l'Association des anciens élèves a décidé de participer à la souscription qui est faite pour élever un buste à l'héroïque enfant de Nevers*. Ce monument fut effectivement élevé en 1910. Il était dû au ciseau d'un sculpteur nivernais, Marquet.

Une anecdote courait à propos de la mort du commandant Provot dont Alfred Massé se fera l'écho en 1910, (mais dont nous ne garantissons pas l'authenticité).

En lui, viennent d'aboutir toutes les traditions de courage, de calme et d'élégance en face du danger qui sont en France comme l'apanage et le patrimoine de la race. N'est-il pas le descendant direct des gardes françaises de Fontenoy : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers », [...] cet officier atteint d'une balle au moment même où, passant son épée sous son bras, il applaudissait des deux mains, à l'intrépidité de l'adversaire, à la furia marocaine qu'il jugeait digne de se mesurer avec la furia française.

Il ne faut pas sous-estimer l'aspect cocardier des paroles de Massé, quatre ans avant la grande guerre. Lui aussi contribue à une sorte d'idéalisation de la guerre et des combattants. Mais lui-même a ainsi appris l'histoire, comme un recueil de hauts faits et de belles phrases destinées à développer chez les élèves un culte de la patrie et de la guerre, et qui ignorait les réalités. Les élèves auxquels, Massé s'adressait en 1910, sont ceux-là mêmes qui partiront, pleins d'enthousiasme en 1914, la fleur au fusil et qui n'en seront que davantage désillusionnés quand ils se retrouveront dans la boue, le sang et l'horreur des tranchées.

Alexis Provot, qui fut paraît-il le premier officier français tué au Maroc, est un témoin des guerres coloniales que la France menait dans tout l'Empire et notamment en Afrique du Nord.

Pas mal d'élèves du lycée, par vocation ou par les hasards de la vie, ont fait une carrière militaire. Tous les ans quelques-uns étaient reçus au concours d'entrée à Saint-Cyr, qui, à cette époque, pouvait se présenter après la classe de rhétorique. Le baccalauréat n'était pas nécessaire.

Et c'est un autre élément de réponse à la fameuse question : Qui étaient donc les personnages dont les portraits ornaient les murs du parloir du Lycée et qui disparurent tous dans le bombardement de 1944 ? Le discours de Massé en 1910 en donne la liste presque complète.

1877. François-Abel Gautheron.

Voici encore un camarade de classe d'Alexis Provot, qui comme lui fit une carrière militaire. Mais sa scolarité au lycée est particulière puisqu'il fut de bout en bout un élève de l'Enseignement spécial. Né le 12 mars 1860 à Sougy (Nièvre), il entra comme interne au lycée à neuf ans en 1869, selon les registres de l'Amicale, mais son nom ne figure pas sur les palmarès de 1870 et 1871. Pour l'année 1871-1872 il figure dans l'*Année préparatoire à l'Enseignement spécial*. Les années suivantes il suit la filière : 1^e, 2^e, 3^e année de l'Enseignement spécial. En 1875-1876, il se trouve dans la *Classe préparatoire aux Mathématiques élémentaires* qui servait de passerelle entre l'enseignement spécial et l'enseignement classique. Il termine sa scolarité l'année suivante en classe de Mathématiques élémentaires. Ce devait être un bon élève qui

⁹ Registre Amicale 30 juillet 1908.

récolte de plus en plus de nominations au fil des ans pour terminer par le Prix d'excellence, avec 10 nominations, et même le Prix Achille Jacquinet.

Après le baccalauréat il est entré à l'École polytechnique et a fait carrière dans l'artillerie coloniale. Il a pris sa retraite comme général de brigade des troupes coloniales. Il avait été fait commandeur de la Légion d'honneur le 10 juillet 1918.

¹⁰ *L'arme qu'il avait choisie, l'ayant appelé à servir sur les terres lointaines, il avait les plus brillants états de services coloniaux et son nom reste attaché notamment à l'occupation de Tombouctou par les troupes françaises. Il voulut se retirer « en terre nivernaise, chez nous » ; il se fixa dans la commune de Sougy, mettant son activité et son dévouement au service de ses concitoyens qui lui confièrent l'écharpe de maire.*

Il est décédé à Sougy le 28 mai 1938.

1877 – Henri Chartier. (1859-1924)

Le Général Lequime, lui-même ancien élève du Lycée de Nevers a retracé dans *La Revue du Centre*¹¹, la vie et la carrière d'Henri Chartier.

Peintre Nivernais. Né le 20 février 1859, à Château-Chinon, où une sœur de son père l'éleva, il était à quatorze ans, au lycée de Nevers ? Tout enfant, il émerveillait ses condisciples. Fougueux et batailleur, il organisait des luttes dans lesquelles il jouait un rôle important. Un surveillant arrivait et ramenait le calme. À l'étude suivante, un papier glissait tout le long des pupitres ; c'était la caricature de celui qui avait dû sévir, caricature si amusante, si vraie, que ceux-là même qui en étaient les victimes se la disputaient. Qui de nous ne se souvient des silhouettes campées par Chartier, du Proviseur Canet, du Censeur Bennetot, de Moreau de Charny ? C'était le temps où paraissait « L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants » de Guizot. L'ouvrage est superbement illustré de gravures dessinées sur bois par Alphonse de Neuville. Chartier les copiait, marquant déjà son penchant pour les combats et les gestes de guerre ; il les copiait avec succès.

Il semble effectivement qu'il soit entré au Lycée de Nevers en octobre 1873 dans la classe dénommée : *Année préparatoire de l'Enseignement Secondaire Spécial*. Ce ne devait pas être un élève particulièrement brillant sauf dans les arts graphiques. Ce n'est presque que dans cette discipline que nous trouvons régulièrement son nom sur les palmarès. Sur celui du 6 août 1874 il décroche cependant un 4^e accessit en *Notions d'Histoire Naturelle* et, bien entendu, le 1^e Prix en *Travaux Graphiques* et en *Dessin d'Imitation*. Cette année-là le Proviseur était encore M. Lecrocq. L'année suivante, sous le Provisorat de M. Canet, en 1^e année de *l'Enseignement Secondaire Spécial*, il se contente de ses deux 1^e prix. Sur le palmarès du 7 août 1876, (il était alors en 2^e année), il est présenté au *Concours Académique entre les Lycées et les Collèges du Ressort*, sorte de Concours Général mais sur le plan académique. Dans la section : *Enseignement Classique et Spécial réunis*, il décroche le 8^e Accessit en *Dessin d'Imitation* mais dans sa classe de 2^e année, il n'obtient que le 1^e accessit en *Travaux graphiques*. M. Bennetot quitta le Lycée cette année-là et fut remplacé par M. Igier. C'est donc de cette époque que datent les caricatures évoquées par le Général Lequime. Il est dommage qu'on ne les ait pas retrouvées. En 3^e année, (palmarès du 6 août 1877), il décroche le 4^e accessit au *Concours Académique* en *Dessin d'Imitation*. Et, bien entendu, dans sa classe, le 1^e prix en *Travaux graphiques* et le 1^e accessit en *Dessin d'Imitation*, Il obtient même un 2^e accessit en *Langue Allemande*. Il semble qu'il ait quitté le Lycée à ce moment-là.

Après le lycée, il fit donc une carrière de peintre que le Général Lequime détaille minutieusement dans l'article cité.

Il faut signaler qu'un autre peintre nommé Henri Chartier a produit des œuvres connues, au début du XIXe siècle notamment des scènes de bataille datées de 1805.

À propos des caricatures faites en classe et que les *victimes* se disputaient, c'est une véritable tradition et il semble que chaque génération ou presque a eu ainsi au Lycée, un caricaturiste maison. Il est dommage que toutes ces œuvres n'aient pas été soigneusement archivées.

¹⁰ Registre Amicale, Assemblée générale du 13 juillet 1938

¹¹ *La Revue du Centre* 2^e année, n°3, mai-juin 1925. Informations communiquées par Jérôme Lequime.

LE LYCÉE DE NEVERS DE 1875 À 1881. QUAND JULES RENARD ÉTAIT ÉLÈVE AU LYCÉE DE NEVERS

Cette période, charnière entre le provisorat de M. Canet et celui de M. Guerreau, a été étudiée séparément, en liaison avec la personnalité de Jules Renard, dans un chapitre portant le titre ci-dessus.

Nous insérerons cependant, dans le présent chapitre, une série de notices concernant les élèves sortis du lycée à cette époque et qui furent plus ou moins les condisciples de Jules Renard.

De même nous évoquerons certains événements qui se sont produits et qui n'avaient pas trouvé leur place dans l'étude sur Jules Renard.

Cependant bien des détails feront double emploi, mais cette redondance était inévitable.

LE PROVISOIRAT DE M. GUERREAU (1877-1894)

Après cette cascade de proviseurs éphémères, c'est un enfant du pays, qui va assurer la direction du Lycée pendant dix-sept années.

Augustin Guerreau, né à Brinon-sur-Beuvron en 1834, entra au Collège de Nevers en classe de troisième en 1848 à quatorze ans, et il obtint 5 nominations. Il avait dû commencer ses études ailleurs, et avait dû être mis dans cette classe à titre d'essai. L'année suivante, en effet, il se trouvait en rhétorique où il obtint encore deux nominations, bien qu'il eût sauté la classe de seconde. Sur le palmarès de l'année suivante, le 11 août 1851, il obtint un total de 5 nominations, dans les trois classes de Philosophie, Physique et Mathématiques. Vingt-six ans, plus tard, il revint donc dans son ancien collège devenu Lycée d'État. Nous lui consacrons une étude, dans le cadre du chapitre signalé ci-dessus et plus spécialement consacré aux années où Jules Renard était élève au Lycée de Nevers.

Il est décédé trois ans après avoir pris sa retraite : le 21 mai 1897 à l'âge de soixante-trois ans. Un discours fut prononcé sur sa tombe, par son successeur M. Chassigneux ¹² *qui a su faire comprendre quelles avaient été les luttes glorieuses que notre compatriote avait soutenues jusqu'à la fin pour le triomphe de notre cher lycée.*

1878 — André Renard.

Né le 13 juin 1861 à Nevers, André, Marie, Jacques Renard aurait fait ses études au Lycée de Nevers de 1870 à 1878. Effectivement on trouve son nom sur le palmarès de 1877. Il est en classe préparatoire aux Mathématiques élémentaires, et obtient un accessit d'excellence et 3 nominations. L'année suivante, en Mathématiques Élémentaires, il obtient les mêmes résultats. Il a dû être reçu au baccalauréat cette année-là.

Il devient pharmacien à Clamecy où il est élu député et siège de 1906 à 1924. Il fut élu Président du Parti Radical (actuellement : Valoisien), pour l'année 1918-1919. Il est décédé le 11 octobre 1944 à Clamecy.

Il a publié *50 ans d'histoire locale et d'administration municipale* (Clamecy, 1936) qui donne une évocation de l'histoire de Clamecy de 1885 à 1935.

1878 — Abel Pabion.

Un de ses condisciples, de la classe de Philosophie, Abel Pabion, de Saint-Andelain, interne, a dû obtenir son bac. la même année. Il s'était contenté d'un accessit en Dissertation latine et d'un 2^e prix en Allemand. En Rhétorique, il n'avait guère brillé mais il faut dire que, brillant élève de 3^e en 1875-76, (11 nominations dont plusieurs 1^{ers} prix), il avait sauté la classe de 2^e. D'après les registres de l'Amicale, il aurait commencé ses études au Lycée en 1870, mais comme son nom n'apparaît que sur le palmarès de 1876, il n'a dû entrer au lycée qu'en octobre 1875.

¹² Registre Amicale 31 juillet 1897

Après le bac., il est devenu viticulteur à Pouilly, où la famille Pabion est aujourd'hui encore, représentée par plusieurs branches. En 1902, il avait été promu officier du Mérite Agricole. Il était conseiller général de Pouilly et le restera jusqu'en 1932 environ.

1880 Robert Thomas.

Le nom de Robert Thomas, né à Paris en 1864 (?) apparaît sur le palmarès du 7 août 1876 du Lycée de Nevers. Il est alors en 5^e et décroche modestement un 3^e accessit de calcul. Dans sa classe se trouvent Eugène Mignon et Marius Gérin. La même année, Jules Renard faisait son entrée en 6^e. En 1876-1877, un autre Thomas apparaît dans sa classe, prénommé Raymond (de Paris), son frère. En 1878-1879, nous le trouvons en Classe préparatoire aux mathématiques élémentaires. L'enseignement moderne n'était pas encore organisé et cette classe servait de section de Première scientifique. L'année suivante, (1879-1880), il est en classe de Mathématiques élémentaires et est reçu au Baccalauréat ès-sciences complet.

Il entre à l'École navale en 1881 et commence sa carrière en 1883, comme aspirant sur le cuirassé « Le Trident » de l'escadre de la Méditerranée. Il fait les campagnes du Tonkin et de Madagascar. De 1889 à 1892, il fait campagne sur une canonnière contre les pirates des mers de Chine. Il est reçu en 1898 à l'École supérieure de la Marine. Il fait même partie du Ministère de la Marine. Il embarque de nouveau et participe à la guerre de Chine contre les « Boxers ».

En 1907, il se trouve comme commandant en second sur le cuirassé « Iéna » et périt le 12 mars, dans la catastrophe de celui-ci¹³.

Il avait travaillé comme traducteur d'anglais pour le Ministère de la Marine.

Son portrait figurait au parloir du Lycée.

À l'occasion de ses funérailles, les notables nivernais manifestèrent leur sympathie de diverses manières. Son frère jumeau qui signe A. Thomas et doit être celui qui porte le prénom de Raymond sur les palmarès du lycée, écrivit une lettre de remerciements au Maire de Nevers, publiée dans *Le Journal de la Nièvre* du jeudi 4 avril 1907 : *Frère jumeau du lieutenant de vaisseau Thomas, victime de la terrible catastrophe de l'Iéna, je tiens à vous remercier bien vivement des marques d'affectueuse sympathie et de souvenir que vous avez données à mon malheureux frère, dans la triste cérémonie de l'enterrement des victimes de l'Iéna. J'ai l'honneur de vous en exprimer toute ma reconnaissance émue ; ayant passé, mon frère et moi, cinq années au lycée de Nevers, de la cinquième à la rhétorique, nous pouvons nous considérer comme des enfants de la bonne cité nivernaise. A. Thomas, Capitaine d'artillerie breveté.*

1880 Louis Bouveault.

Né à Nevers le 11 février 1864, il était le fils d'Adolphe Bouveault qui a joué un rôle important à Nevers comme architecte. Entré comme interne au lycée en classe de 6^e, en 1873, Louis Bouveault, y fait une bonne scolarité. Nommé deux fois sur le palmarès de son année de 6^e, il y figure honorablement chaque année avec plusieurs nominations et termine en Philosophie avec un 2^e prix d'excellence. Il est reçu au bac. Philosophie en juillet 1880 et au baccalauréat Sciences en 1881.

Il continue ses études au Lycée Saint-Louis, est reçu en 1883 à l'École Polytechnique et poursuit ensuite en vue du doctorat ès-sciences et du doctorat en médecine. Il est nommé en 1891, inspecteur des établissements classés du département de la Seine. Il fait parallèlement, une carrière universitaire, il est successivement maître de conférence de chimie générale à Lyon, à Lille et à Nancy. En 1902, il était maître de conférence à la Sorbonne et en 1906, examinateur à l'École Polytechnique.

En 1900 il avait été nommé membre de la Société chimique de France et en devint Président en 1907. Il figurait sur la liste des candidats à l'Académie des Sciences aux fauteuils de Moissan et de Berthelot.

Il est décédé à Paris le 6 septembre 1909 à l'âge de quarante-cinq ans. Un buste lui a été élevé par ses élèves et admirateurs, signé par A. Marquet en 1910.

¹³ Le 1er mars 1907, le cuirassé Iéna (classe 1898) était dans le bassin de carénage Missiessy à Toulon. Après 13h30, une explosion se produisit dans la soute à munitions et s'étendit à l'ensemble du bâtiment. Il y eut 117 morts et 33 blessés (100 à bord de l'Iéna et 17 aux alentours). Parmi eux le lieutenant de vaisseau Thomas.

Nous ¹⁴ avons pu faire reproduire et agrandir une photographie de notre camarade. L'Association est fière de pouvoir fixer aujourd'hui, ce portrait au parloir du Lycée, à côté de ceux du lieutenant Thomas et du commandant Provot.

Voici donc un autre élément de réponse à la question sur la galerie de portraits qui ornait les murs du parloir du Lycée et qui disparurent lors du bombardement de 1944.

1880 Émile Lequime.

Voici un autre élève de cette époque, dont le nom apparaît peu sur les palmarès, Alexandre-Charles-Émile Lequime était né à Challuy le 2 avril 1862. Selon les registres de l'Amicale, il aurait fait ses études au Lycée de 1872 à 1880.

Effectivement, on trouve son nom sur le palmarès de 1880 en Rhétorique (où il est précisé : de Plagny, interne) et où il se contente d'un 2^e accessit de discours français. Mais il ne figure pas dans les listes des élèves reçus au baccalauréat. Il a quitté Nevers en fin de première et fut élève au Collège Sainte-Barbe à Paris où il a effectivement passé son baccalauréat. Il fit une carrière militaire et termina comme général de brigade. Il prit sa retraite à Bezolle, par Saint-Péreuse.

Nous en savons un peu plus sur lui grâce à une allocution du docteur Jules Renault (qui fut son ami d'enfance ainsi que celui de Jules Renard) au banquet de l'Aiguillon¹⁵ en 1914 lorsqu'il fut promu au grade de colonel.

Quand je remonte loin, très loin, dans mes souvenirs du lycée de Nevers, Lequime m'apparaît comme un garçonnet long et mince, dépassant tous les autres de toute la tête, d'une tête blonde, aux yeux bleus, à la bouche souriante ; ce n'est plus (en 1914) un frêle blondinet, mais il a gardé la douceur de ses yeux bleus et, sous sa forte moustache, l'affabilité de son sourire. Il n'était ni apathique ni turbulent, ni paresseux, ni studieux.

Quand il eut son bachot dans les mains, Lequime en fut quelque peu embarrassé. Ayant perdu son père très jeune, ayant un frère qui le chérissait, mais qui était à peine plus âgé que lui, il n'avait pour le diriger dans la vie que sa mère. Qu'allait-il faire ? Il n'avait pas assez de temps devant lui pour préparer avec toutes chances de succès les grandes écoles ; le droit ne l'attirait pas ; peut-être faute de mieux, se déciderait-il à étudier la médecine ; il ne songeait pas, en tous cas, à la carrière des armes et la meilleure preuve en est qu'il s'empressait de se libérer des obligations militaires, en contractant l'engagement conditionnel d'un an, ce qui était alors le moyen le plus sûr d'être soldat pendant le moins de temps possible.

Il entre donc au 1^{er} régiment d'artillerie, à Bourges.

Cet engagement conditionnel d'un an était une des possibilités qu'utilisaient les jeunes gens qui voulaient poursuivre des études, pour éviter le service militaire normal qui selon les époques duraient de 2 à 4 ans. Lequime se mit à travailler sérieusement et devint brigadier au bout de six mois, et maréchal des logis à la fin de l'année. Il se rendit compte de son désir de faire carrière dans l'armée. Il prépara le concours d'entrée à l'École militaire de l'artillerie et du génie de Versailles qui venait d'être créée. Il fut reçu en 1887. Sous lieutenant en 1888, il fut promu lieutenant en 1890, capitaine en 1897, chef d'escadron en 1906, lieutenant colonel en 1911 et colonel en 1913 et termina sa carrière comme dit plus haut, avec le grade de Général de brigade.

. Il avait servi successivement dans toutes les branches de l'artillerie, fut même instructeur à l'École de Versailles, fit partie de la commission chargée d'élaborer les nouveaux règlements de manœuvre pour le canon de 75 dont l'armée venait de se doter, fit deux séjours au Ministère de la guerre et reçut le commandement militaire du palais de la Chambre des députés.

C'est lui qui fit le discours en l'honneur du docteur Jules Renault au banquet de l'Aiguillon en 1935.

¹⁴ Registre Amicale 1897-1950 28 juillet 1910.

¹⁵ Publié dans *Le Journal de la Nièvre* du 18 Février 1914. Les deux textes cités ici nous ont été communiqués par un descendant de cette famille, M. J Lequime. Voir aussi : Surugue : *Le Nivernais et la Nièvre*, (1926) t.II, p. 620.

1881 — Louis Caron.

Né vers 1864 à Saint-Vérain-en-Puisaye, Louis Caron, selon les registres de l'Amicale¹⁶ aurait fait ses études au lycée de 1872 à 1880, mais en réalité il n'apparaît sur les palmarès que pour l'année 1877-1878. Il avait 13 ans et était interne en 1^e année de l'Enseignement spécial et avait obtenu le Prix d'excellence avec au total dix nominations dont presque tous les 1^e prix. Son unique rival était un nommé Paul Marchand, interne, de Cercy-la-Tour qui en avait obtenu neuf. Même situation en 2^e année. Sur le palmarès du 2 août 1880, en 3^e année, il décroche le Prix de l'Association des anciens élèves avec au total 13 nominations (Paul Marchand en a toujours 9). L'année suivante, ils sont tous deux en Mathématiques élémentaires. Louis Caron obtient le Prix Achille Jacquinet, avec 11 nominations et est reçu au Diplôme de l'Enseignement spécial (le baccalauréat moderne n'existe pas encore) ainsi que Paul Marchand (avec eux : Antoine Deglaude de Maintat (Creuse) interne et Alphonse Prégermain de Cossaye, interne). Caron et Marchand sont également reçus au Baccalauréat ès-sciences complet. Louis Caron avait donc 17 ans quand il a quitté le lycée en 1881. Il a fait une brillante carrière de professeur de mathématiques au Lycée d'Oran. Il est décédé en 1914 à l'âge de cinquante ans.

1881 Eugène Mignon.

Nous avons quelques informations sur un élève sorti du Lycée en 1881. Mignon Eugène, de Mousseaux, était interne au Lycée en classe de septième, en 1873-74. Ce fut un excellent élève qui obtint le prix d'excellence ou une nomination d'excellence dans toutes les classes. Il était le condisciple de Marius Gérin et précédait d'une année Jules Renard qu'il a dû, donc, très bien connaître. Il figure toujours en bonne place dans le palmarès de Rhétorique du 2 août 1880. Mais il n'apparaît pas dans le suivant. Il aurait quitté le lycée en 1881, mais n'a, semble-t-il, pas passé le baccalauréat. En 1902, il était agriculteur au Couault, commune de Diennes, par Cercy-la-Tour. Son nom apparaît, dans le discours du Docteur Émile Subert, pour l'Assemblée générale du 30 juillet 1904, au milieu de ceux des membres qui se sont distingués par des succès divers : *Mignon Eugène a eu un succès agricole, qui nous semble devoir être signalé. C'est la vente aux haras, pour la somme de 8000 francs de son étalon trotteur « Vert-Vert ».* Les enfants des agriculteurs aisés de la Nièvre formaient une partie intéressante du public du lycée, souvent dans les sections classiques. Souvent, ils arrêtaient leurs études avant le baccalauréat pour travailler dans l'exploitation paternelle. Le latin et le grec, la littérature classique, faisaient, comme on le voit ici, bon ménage avec l'élevage des bovins et des chevaux et même pouvaient inspirer le baptême des étalons.

1881 Marius Gérin (Hercule-Marius).

Un autre condisciple d'Eugène Mignon, bien moins brillant que lui sur les palmarès a eu cependant une carrière remarquable. Marius Gérin était né à Fourchambault. Il était entré au Lycée en 1872 comme interne en classe de huitième. Les palmarès nous permettent de le suivre de classe en classe jusqu'en 1881, soit pendant neuf ans. C'était un bon élève qui obtenait 3 ou 4 nominations chaque année jusqu'en 6^e puis 7 à 8 les autres années, et toujours un accessit d'excellence. De même il a raté les grands prix d'honneur. En Rhétorique il avait le 2^e prix de discours français et en Philosophie l'accessit de dissertation française.

Autre détail curieux, en 8^e et 7^e son seul prénom est *Hercule* ; en 6^e et 5^e il en porte deux : *Marius-Hercule* ; puis à partir de la 4^e, seul *Marius* apparaît. Sans doute son premier prénom était-il particulièrement lourd à porter.

Il obtient donc la 1^e partie du bac ès-lettres en 1880 et la 2^e en 1881.

En 1894, il est nommé professeur de 6^e au Lycée de Nevers et y terminera sa carrière en 1925, comme professeur de 4^e. Il a donc exercé trente et un ans dans son ancien lycée. Il avait pris sa retraite à Nevers où il est décédé en 1937. M. Subert¹⁷ résumait ainsi sa vie et sa carrière : *Pour certains d'entre nous, il a été un condisciple, pour le plus grand nombre, un maître, pour tous, il était demeuré un ami. Ce grand laborieux fut aussi un fervent Nivernais,*

¹⁶ BL Amicale 1914, p. 25.

¹⁷ Registre Amicale Assemblée générale du 11 juillet 1937.

aimant à consacrer aux hommes et aux choses du terroir des études variées et attachantes ; ses travaux sur Claude Tillier et Achille Millien en font foi, ainsi que sa collaboration à la Société Académique du Nivernais dont il fut pendant longtemps le secrétaire général.

Ses études sont effectivement nombreuses, en voici une liste non exhaustive :

- Édition annotée de Claude Tillier, "Pamphlets", 1906, 688 p
- Édition annotée de Claude Tillier, "De l'Espagne, Souvenirs inédits", 1925
- Études sur Claude Tillier, 1902 (avec en annexe les poésies de Claude Tillier, p 259-298)
- Lettres et documents sur Claude Tillier, 1903, article sur la réputation de Tillier à l'étranger in BSSC, 1905, p 23-53
- Anthologie du poète nivernais Achille Millien, Nevers, 1924, (contient une bibliographie, p 237-248)
- Achille Millien, poète nivernais, Nevers 1913, 51 p
- Recueil de poésies de Me Adam Billaut, Nevers, VI, 144p, 1919
- Carpentier de Marigny, poète et prosateur nivernais...in MSAN, 1920 pp73/86 (C)
- Pages d'histoire et de littérature nivernaises, Nevers, 1927
- L'abbé François Cassier, 1721-1772, œuvres en vers et en prose), Nevers, 1928, 260 p. Contenant une édition critique de la Roussillonade (Description critique de l'Eglise et du Presbytère de Roussillon-en-Morvan, 1756)
- Biographie de François Cassier, in "Oeuvres en vers et en prose" (cf. supra)
- L'Abbé Fr. Cassier 3 N 5636
- La Roussillonade 3 N 5039
- Pages d'histoire et de littérature nivernaise, 1929 (C)
- En Nivernais, Souvenirs littéraires, Nevers, 1931

1882 Jules Renault.

Jules Renault est né à Prémery en 1864.

En 1935 (ou 1936)¹⁸ alors que Jules Renault était président de *L'Aiguillon*, Émile Lequime fit un discours en l'honneur de sa promotion au grade de Grand Officier de la Légion d'Honneur. De même à l'Assemblée générale de l'Amicale du 2 février 1936, le président de séance, M. Duché, remplaçant M. Massé, rappelait que *cette haute distinction ne clôt pas la liste des succès qui ont marqué la carrière de Jules Renault depuis l'époque où il obtenait la médaille d'or de l'Association. Ses camarades, anciens et jeunes, ont le plaisir de le revoir souvent dans la Nièvre, en particulier à Nevers, où un pavillon de l'Hôpital porte son nom. N'a-t-il pas aussi présidé, il y a quelques années, la distribution des prix du Lycée.*

Jules Renault, en 1936, était médecin des hôpitaux de Paris, conseiller technique du Ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de Médecine depuis 1924. Il était devenu une personnalité importante en France dans le domaine médical. C'est ce qu'explique le général Lequime dans son discours.

Celui-ci rappelle que la lutte contre les grandes épidémies n'avait vraiment commencé à être organisée qu'après les découvertes de Pasteur. Ce n'est en fait, qu'en 1903, que *le Ministre de l'Intérieur, chargé alors de l'Hygiène et de l'Assistance, appela, auprès de lui, deux Conseillers techniques sanitaires auxquels il confia le soin d'étudier chaque épidémie et d'indiquer les mesures susceptibles de la limiter d'abord, de la réduire ensuite. L'un d'eux fut Chantemesse, l'autre Jules Renault.* Ces conseillers devaient, dans les départements où ils étaient envoyés, conseiller les médecins et *faire prendre à l'autorité préfectorale les mesures nécessaires pour enrayer le mal.*

En 1903, donc, ils n'étaient que deux conseillers et Renault se plaignait d'être débordé de travail. En 1936, déclarait-il, *depuis la guerre, on a créé une Inspection départementale d'Hygiène dans beaucoup de départements, et un décret-loi vient de la rendre obligatoire dans tous. Nous ne nous déplaçons plus que dans les grandes circonstances, quand les inspecteurs départementaux, ou les autorités locales, lancent un S.O.S.*

¹⁸ Discours transmis par M. Lequime. La date n'est pas très sûre, mais il doit s'agir de 1936.

Jules Renault, depuis 1903, avait donc, entre autres exemples, combattu *la méningite cérébro-spinale à Nice, au Puy, la variole dans l'Indre, dans les Côtes-du-Nord, la suette miliaire dans les Charentes, la poliomyélite dans la Creuse, la diphtérie à Bellegarde, à Nevers [...] une épidémie de peste à Marseille, de typhus dans un camp polonais d'ouvriers - mineurs, de fièvre typhoïde dans la banlieue lyonnaise, de poliomyélite dans le Bas-Rhin et la Moselle, de diphtérie en Seine-et-Marne [...]*

Cette énumération, incomplète, donne cependant une image de la réalité de la situation sanitaire en France, de 1903 à 1913, à travers les missions accomplies par Jules Renault. Mais la guerre de 1914 -1918, si tragique par ses combats et ses tueries, allait lui poser d'autres problèmes car, comme le rappelait le général Lequime, *cette guerre effroyable aurait pu l'être davantage encore. En 1870, la variole, la fièvre typhoïde, le typhus avaient fait plus de victimes que les armes à feu. Dans tous les temps, l'agglomération des combattants, des blessés, l'enfouissement défectueux des morts, la précarité des ravitaillements, l'envahissement des parasites, ont fait du choléra, de la peste, du typhus, les sinistres compagnons des grandes tueries humaines.*

Jules Renault prit la plus large part à la protection et à la lutte contre tous ces fléaux. Comme disait Lequime : *Labeur terrible et passionnant, il barrait la route à la mort que tant d'autres, au même moment, avaient mission de porter partout où ils le pouvaient.*

Après la guerre, il se consacra à d'autres tâches de protection publique : *la natalité, la protection de l'enfance, l'assistance aux femmes enceintes ou nourrices, la lutte contre les fléaux sociaux, tels que la tuberculose et le cancer, l'assistance aux convalescents, l'hygiène hospitalière, l'hygiène des transports, des pêches, de la Marine Marchande [...]*

Autre trait de son caractère, l'attachement à ses compatriotes, qui se marquait d'une part par sa participation aux associations amicales mais aussi beaucoup plus concrètement. En effet, grâce à ses fonctions au Ministère de la Santé Publique, il avait la charge de distribuer les fonds provenant du Pari Mutuel. Il en fit profiter l'Hôpital de Nevers qui put ainsi se moderniser et s'agrandir. Grâce à lui, avait été élevé le petit pavillon d'enfants qui portait son nom, puis un laboratoire moderne et enfin une maternité. En septembre 1936, l'administration de l'hôpital avait érigé *dans l'allée qui mène à ce pavillon, un buste en bronze, œuvre d'un autre nivernais, le statuaire Alix Marquet (qui était d'ailleurs vice-président de L'Aiguillon) afin de témoigner sa reconnaissance à ce grand médecin nivernais*¹⁹.

Lors de l'inauguration, devant une foule très importante, plusieurs discours furent prononcés : *du docteur Tixier, médecin chef de l'hôpital. Il dit au docteur Jules Renault que cet honneur lui était plus que dû car l'hôpital avait toujours usé et abusé de son attachement à son pays natal. Du préfet, M. Vacquier, du docteur Gaulier, maire de Nevers, et d'un jeune interne, M. Mazillier qui lui déclara : « Les futurs médecins ne peuvent avoir de meilleur exemple que celui de votre vie » Le docteur Jules Renault remercia de façon très touchante ses confrères, la foule et les personnalités présentes. Il rappela son enfance, évoqua ses souvenirs au Lycée de Nevers.*

À l'occasion de la construction du nouvel hôpital Pierre-Bérégovoy, fut inaugurée, le 3 septembre 2005, la rue du Docteur Jules-Renault qui mène au service des urgences du nouveau centre hospitalier²⁰. *Le buste de ce célèbre médecin que beaucoup de Nivernais connaissaient pour l'avoir vu dans les jardins de notre Vieil Hôpital de l'avenue Colbert avait été transféré à l'entrée de ce service à l'occasion de cette cérémonie.*

Jules Renault est décédé en 1956.

¹⁹ Voir *Paris-Centre* des 21 et 22 septembre 1936.

²⁰ *Journal du Centre*.

LA CRISE DE 1882-1883.

La crise la plus grave se situa en 1882-1883²¹. Elle commença, semble-t-il, par une mutinerie au Lycée de Toulouse contre la discipline et contre certains professeurs. Elle dura du 24 au 27 mars 1882. La réaction fut très sévère, exclusions massives, envoi de télégrammes aux parents pour qu'ils viennent rechercher leurs enfants escortés sans délai jusqu'à la gare.

Le rapport du Recteur de Toulouse, à ce sujet, donne des détails significatifs. Parmi les causes de la révolte, il note *Avant tout l'exemple de ... colporté par les petits journaux. Toulouse ne saurait rester en arrière.* Il y avait donc eu juste avant celle de Toulouse, une autre révolte de lycéens (le nom de la ville n'est pas donné) qui aurait servi de déclencheur. Il s'agit sans doute de Montpellier comme on le verra plus bas. Il y en aurait même eu d'autres en 1881 car il dénonce *L'action pernicieuse de quelques élèves, chassés de ... lors de la révolte de l'an dernier et qui avaient obtenu d'être admis à Toulouse.* Ici encore le nom de la ville n'est pas donné et nous ne savons pas s'il s'agissait d'une révolte isolée ou si plusieurs établissements étaient concernés.

Deux autres causes, (selon le Recteur), paraissent plus curieuses. Passons sur : *Le moment de l'année : le mois de mars est une époque climatérique (sic) pour la discipline.* (Voir Jules César : *Méfie-toi des ides de mars*) : toujours ce printemps des révolutions ! Par contre il dénonce *L'action non moins fâcheuse de quelques élèves venus de chez les Jésuites. Ils ont apporté un esprit de sournoiserie et de cabale.* Ah ! Ces Jésuites !

Ce n'est qu'incidemment qu'il ajoute à ces causes *le mécontentement des élèves de plusieurs quartiers contre des répétiteurs ou des professeurs et la mauvaise humeur des élèves de Spéciales et de Saint-Cyr au sujet du régime de discipline qui leur est imposé. Trop pointilleux, disent-ils.*

Autrement dit, il se refuse à voir les véritables causes de ces révoltes.

Les lycéens de Montpellier appelèrent à une assemblée qui devait réunir les délégués d'une dizaine de lycées, beaucoup du midi, Albi, Avignon, Bordeaux, Carcassonne, Montpellier, Toulon, mais aussi de Nantes, Lyon, Mâcon, et Nevers.

Ce fut, en avril 1882, l'affaire dite du *Congrès des lycéens*. Un journal avait annoncé sa réunion pour le 12 avril à Montpellier. L'ordre du jour comportait les questions suivantes : *le maître d'étude ; la mise sur pied de commissions d'élèves servant d'intermédiaires entre leurs camarades et l'administration ; la réorganisation des bibliothèques ; la suppression de la classe du jeudi matin ; l'établissement d'un tarif à imposer aux concierges qui exploitaient les internes ; l'amnistie pour les élèves ayant pris part aux révoltes de Toulouse et de Montpellier.*

Les autorités universitaires se mobilisèrent pour empêcher ce congrès, mais la police fut incapable d'arrêter les meneurs. Les journaux nationaux, *Le Temps*, *Le Figaro*, *Le XIXe siècle*, publièrent le programme des lycéens et s'indignèrent en chœur de leur audace. *Comment voulez-vous que des gamins qui font leur petite convention à quinze ans, soient des soldats patients et dociles à dix-huit et, plus tard, des hommes faits aux nécessités du devoir ?* Ce commentaire en dit long sur ce qu'on attendait de l'enseignement et des citoyens en général : des gens soumis et dociles.

Cette assemblée dut changer secrètement le lieu pour éviter la répression, et se réunit le jour dit à Albi. Les délégués adoptèrent à l'unanimité un programme de réforme, soumis au ministre et communiqué aux journaux. Il comprenait les réformes énumérées plus haut avec en plus, la transformation du grec et du latin en matières à option et l'étude obligatoire de deux langues vivantes.

Le mouvement avait gagné Paris, les délégués de plusieurs lycées (Louis-le-Grand, Saint-Louis, Charlemagne, Henri-IV) envoyèrent une pétition dans les mêmes termes au ministre le 20 avril. En marge de cette requête, celui-ci a écrit : *Laissons paisiblement ces moutards nous menacer de leur grand sabre.*

Mais l'affaire fut reprise par divers journaux qui publièrent des articles écrits par des élèves. On annonça la parution d'un journal : *Les Droits de la Jeunesse*. Cette agitation suscita l'ire de tous les bien-pensants. Le journal catholique *L'Univers* écrivait : *Nous voyons s'élever*

²¹ R.H. Guerrand, *Lycéens révoltés, étudiants révolutionnaires au XIXe siècle*. Le rapport du Recteur de Toulouse au ministre, est cité in extenso pp. 47 à 56. Les indications qui suivent sont également prises dans cet ouvrage.

une génération frondeuse, insubordonnée, corrompue, impie, qui a hâte d'arriver à l'âge d'homme pour se donner libre carrière et étendre encore plus parmi nous le règne de la révolution.

Un autre congrès fut annoncé pour le 25 août à Bordeaux, sous la présidence d'honneur de Victor Hugo. Encore une fois, la police mobilisa ses effectifs et le préfet de la Gironde annonça triomphalement au ministre, le 29 août qu'aucune réunion de lycéens n'avait eu lieu dans sa ville. Mais *Le Figaro* annonçait le contraire, et publiait l'adresse où avait eu lieu la rencontre et le procès verbal des débats. Il affirmait que l'exemplaire qu'il possédait était revêtu de toutes les signatures des délégués qui représentaient plus de vingt lycées. Cette convention ajoutait aux revendications précédentes la suppression du provisorat et l'établissement de la liberté de conscience.

Les élèves du Lycée Condorcet avaient fondé un journal *Condorcet-pensum* qui dans son numéro du 10 mars 1883 demandait que le proviseur et le censeur soient élus par les élèves.

Au Lycée Louis-le-Grand, les événements furent plus graves²², rappelant ceux de Nevers de 1870. À la suite de l'exclusion de cinq meneurs, les élèves se mutinèrent, brisèrent le mobilier et résistèrent à la police, à coups de barres de fer. Quatre-vingt-treize élèves furent exclus du Lycée et douze autres se virent interdire l'entrée dans tous les établissements scolaires de l'État, 16 furent autorisés à rentrer comme externes et 4 réintégrés après admonestation sévère. Il y eut donc au total 125 élèves sanctionnés dont 105 exclus. Le point de départ de toute la révolte avait été un élève puni par un maître répétiteur et qui avait vainement tenté de faire lever cette punition qu'il jugeait sans doute injuste. Pour ce haut fait le proviseur M. Gidel fut promu inspecteur général.

À la suite de ces troubles, une nouvelle réglementation fut établie en 1890 qui adoucit notablement la discipline mais sans résoudre les principaux problèmes fondamentaux du système éducatif. Zeldin pense que cette date marque pourtant un tournant important dans la discipline scolaire.

Il n'empêche qu'en 1928, une circulaire ministérielle interdisait encore aux élèves de former entre eux des associations et affirmait qu'ils ne devaient avoir avec l'administration et les enseignants que des rapports individuels. Ceci est la preuve que de nombreuses tentatives étaient faites par les élèves pour s'organiser. Cette circulaire ne fut abolie qu'en 1945.

Nous n'avons aucun document connu sur l'action des lycéens de Nevers dans cette crise. Nous savons seulement qu'ils s'étaient réunis et avaient envoyé des délégués élus à Albi et à Bordeaux. En ce qui concerne la vie au Lycée, nous verrons plus loin deux témoignages importants, de Jules Renard et de Georges Duhamel.

1890. Un essai sur la réforme des Lycées.

En 1890, paraissait un essai d'A. Morlet, intitulé *L'Éducation morale au Collège*²³ Son contenu est à la fois significatif de la mentalité de l'époque et des idées les plus avancées en matière de réformes pédagogiques. M. Morlet part, bien entendu, de la situation de crise des années 1882-1883. Il fait état des révoltes lycéennes en les minimisant (p.7) : *à la suite des incidents disciplinaires de Louis-le-Grand, venant après d'autres échauffourées de province qu'on avait paru ne pas prendre au sérieux [...]* Comme on le voit, la version officielle tend à édulcorer la réalité.

Il note aussi que *si une rénovation avait eu lieu dans l'enseignement primaire qui présente aujourd'hui des programmes bien conçus, appliqués par un personnel nombreux et mis à la hauteur de sa tâche (vision très optimiste de la réalité), rien d'important n'avait été fait pour l'enseignement secondaire : quelques réformes timides dans les programmes et c'était tout (p.6).*

S'appuyant sur plusieurs ouvrages pédagogiques²⁴, il dénonce *l'insuffisance de l'hygiène dans les lycées et le surmenage intellectuel ;* et appelle à combattre *les effets déplorables du*

²² R.H. Guerrand, op. cit. Le rapport du proviseur au Recteur, est cité in extenso pp. 61 à 66.

²³ Delagrave, Paris, Nous n'avons pas de renseignements sur son auteur. Cet ouvrage figurait dans la bibliothèque des Professeurs du Lycée de Nevers, C III 152 30.

²⁴ Sa bibliographie est vraiment importante et très éclectique. Il cite notamment beaucoup d'ouvrages de psychologie.

bourrage et de la sédentarité (p. 8 et 9), *notre éducation est devenue presque entièrement intellectuelle [...] nous respectons l'esprit et nous négligeons le corps* (p. 11-12). Il cite, a contrario, les innovations de certains établissements privés comme *L'École Monge* ou *L'École Alsacienne*, et les rapports présentés au Conseil académique en juin 1889 ou celui de M. Marion²⁵ au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique de décembre 1889 qui prônait l'éducation physique et morale : *la base naturelle, la première garantie d'une bonne éducation morale est une saine et virile éducation physique* (p. 13).

Il veut donc mettre en avant *l'éducation morale*, mais ce point est l'objet même d'une polémique idéologique. Ce domaine, pour certains, n'est pas celui de l'école (qui doit se consacrer uniquement à l'instruction) et ils veulent le réserver à la famille. Derrière ce débat, il y a, évidemment, celui de l'éducation religieuse. Ces milieux craignent que cette éducation morale dispensée par l'école ne soit finalement anti-religieuse. Ils ne veulent pas d'une morale laïque, une morale *sans Dieu*.

M. Morlet se garde bien d'entrer dans cette discussion. Il cite seulement Renan et De Laprade (*L'éducation libérale*²⁶), qui veulent la réserver à la famille et il résume ainsi les idées de De Laprade : *Cette éducation du cœur et de la volonté, du caractère, de la raison elle-même [...] c'est dans la famille seulement [...] qu'elles s'acquièrent et qu'elles s'accroissent sûrement. En dehors de la vie de famille, et dans le régime des collèges, elles n'ont que des risques à courir*. Il cite aussi Renan : *L'instruction se donne en classe, au lycée, à l'école ; l'éducation se reçoit dans la maison paternelle ; les maîtres à cet égard, c'est la mère, ce sont les sœurs [...] il faut pour cela reprendre l'enfant, ne pas le confier à des mains mercenaires, ne se séparer de lui que pendant les heures consacrées à l'enseignement des classes [...] ce qui condamne donc le système de l'internat, des pensions, ou demi-pensions*. La référence à la mère et aux sœurs, montre aussi qu'on n'envisage ici que l'éducation des garçons.

De Laprade avait gardé un très mauvais souvenir de son séjour comme pensionnaire au Collège Royal de Lyon et ses critiques sont largement fondées. (Voir plus haut l'article sur la vie dans les collèges : *Le nouveau règlement intérieur pour le Collège de Nevers — 1812*). M. Morlet partage certainement toutes ces critiques, mais fait remarquer que fort peu de familles sont capables d'assurer cette éducation. Le lycée doit donc prendre leur place. Il constate (avec regret ?) la fin sociale du *patriarcat* : (p. 19) *au lieu de l'atmosphère de foi générale qui favorisait la croissance de toutes les vertus, il règne maintenant une atmosphère de scepticisme léger [...] qui est pernicieux surtout à l'œuvre de l'éducation morale*. Pour lui donc, la crise religieuse est la source de la crise morale. Comme les idéologues catholiques de cette époque, il tend à idéaliser l'état moral d'une société passée, dominée par la religion, et fait de celle-ci la seule source de la moralité.

Il déplore de même le changement dans le statut de l'enfant dans la famille. Il dénonce (p. 20) *cette indulgence excessive avec laquelle les parents traitent aujourd'hui leurs enfants* qu'il qualifie de *pédolâtrie* : *L'enfant roi devient bientôt l'enfant tyran [...] Il constate que bien des parents ont perdu toute autorité et comptent sur le pensionnat pour éduquer leurs enfants* (p. 21) *un établissement à l'entrée duquel [...] est inscrite la devise : « Tu obéiras »*. Mais les internats ne peuvent plus garder leur régime disciplinaire antérieur (p. 24) : *N'y a-t-il pas un grand danger d'ailleurs dans l'exercice de cette rude autorité [...] que les enfants regardent bien vite comme la plus détestable tyrannie et contre laquelle ils se sentent disposés à lutter [...] ? Les incidents disciplinaires que nous avons cités plus haut nous autorisent à le croire [...] Malgré l'euphémisme employé, on voit que la violence des révoltes lycéennes a eu un impact très fort d'autant plus qu'il note également que les élèves ont le secret pressentiment que leurs familles ne prêteront pas toujours à leurs maîtres l'appui nécessaire*. En effet, l'opinion générale et celle des parents est en train d'évoluer dans ce sens.

Il faut donc réformer ces établissements pour qu'ils puissent remplir leur fonction : *nous pensons que le remède au mal n'est pas dans l'adoption de nouvelles mesures de rigueur, mais [...] dans une réforme du régime intérieur des collèges*.

²⁵ Henri Marion, Nivernais d'origine et ancien élève du Collège et du Lycée de Nevers (Voir plus haut article sur lui en 1863). A enseigné à l'ENS de Fontenay la Psychologie appliquée à l'Éducation, puis la philosophie au lycée Henri IV. En 1883, il est chargé d'un cours de Science de l'Éducation à la Sorbonne. Ce cours est transformé en chaire en 1887. Henri Marion devient ainsi le premier professeur de Science de l'Éducation en France. On voit que cette évolution fait directement suite aux révoltes de 1882 – 1883.

²⁶ Victor Richard De Laprade (1812-1883), *L'éducation libérale*, Paris, Perrin éd. 1873.

Il replace cette question dans le cadre d'un débat idéologique plus vaste, sur la nature humaine qu'il résume (p.28-29) en deux formules : celle de Pestalozzi ²⁷ : « *l'homme est bon* » et : *autrefois, on a cru surtout l'homme mauvais*. Il critique ainsi cette attitude : *avec cela, on fait une discipline, non une éducation*. Cependant il nuance subtilement le rousseauisme de la première : *nous ne prétendons pas que tous les enfants soient foncièrement bons, mais nous croyons qu'il faut les traiter tous, d'abord, comme s'ils l'étaient, et leur suggérer la bonté*.

C'est cette attitude qui oriente sa pédagogie dont le principe premier est : *il faut que le maître aime les enfants*. Il reprend ici les idées des grands réformateurs pédagogues comme Rollin²⁸ qu'il cite d'ailleurs ainsi que beaucoup d'autres. Il prône donc le recours aux encouragements et aux récompenses et condamne le système répressif : *il ne saurait plus être question des pensums, des retenues pendant les récréations, du piquet, des arrêts. Tous ces moyens ont été justement condamnés*. L'histoire du Collège et Lycée de Nevers montre bien l'importance de cet appareil de sanctions. Les plans du nouveau lycée, faits juste avant 1914, et conformes aux normes du Ministère, prévoyaient encore trois *salles d'arrêts*, (le *cachot ou sequestre* dont parlait Jules Renard). M. Morlet ne prévoit que les avertissements plus ou moins solennels, le blâme et si rien ne réussit, l'exclusion temporaire ou définitive.

Ce qu'il dit à propos de l'organisation des lycées est surtout intéressant sur certains points.

Par exemple, il insiste beaucoup sur la fonction de Proviseur en partant d'une critique virulente du personnage autant que de sa place dans le lycée, qu'il puise dans un ouvrage de Charles Bigot ²⁹ *c'est à l'entendre, un personnage la plupart du temps ignorant et prétentieux, un petit potentat aussi terrible envers ses subordonnés qu'il est rampant lui-même devant l'inspection générale [...] M. Mornet atténue cette critique en affirmant que c'est une caricature plus qu'un portrait, qu'il leur reproche surtout leur ingérence dans les choses de l'enseignement et que d'ailleurs cela ne concerne que le proviseur de province. Lui-même, ajoute-t-il, a connu bien des proviseurs qui faisaient avec conscience leur difficile besogne*.

Cependant il fait état d'une revendication radicale (p.49) : *séparer absolument l'enseignement (représenté par le corps des professeurs, formant comme une sorte de faculté secondaire, avec un ou deux doyens) de l'administration, représentée par le proviseur, le censeur et l'économe*. Devant la difficulté de mise en pratique d'une telle réforme, dont il semble approuver le principe, il compte davantage sur le *Conseil des Professeurs* qui venait d'être créé et dont il veut augmenter la compétence. Il réclame aussi la participation des professeurs au *Conseil de Discipline*.

Il voudrait aussi qu'on instaure dans les lycées, un système de *tutorat* (selon l'exemple allemand où chaque professeur est tuteur d'une vingtaine d'élèves). En France, il propose que ce soient les surveillants généraux qui aient chacun la charge des élèves de trois études. À l'exemple, cette fois-ci, des Jésuites, il demande la réhabilitation (et la revalorisation) de la fonction des répétiteurs pour lesquels il veut une formation, sanctionnée par un *Certificat ou un Brevet d'Aptitude Pédagogique*. Enfin, selon l'exemple anglais, il propose que les meilleurs élèves (*les moniteurs*) soient chargés de faire travailler chacun six camarades. Mais pour éviter (p.62) le risque de *brimade officielle* il faudrait *trouver le moyen de faire récompenser, sans avoir jamais le droit de punir*. Les exemples qu'il donne, montre qu'il s'inspire ici de la pratique de l'enseignement mutuel, telle que la décrit Jules Simon ³⁰ : *Nous n'avions qu'un seul maître pour soixante élèves et même davantage ; mais il y avait à chaque banc un élève chargé de maintenir l'ordre et qui s'en acquittait fort bien, sans être mal vu pour cela, et sans cesser d'être un camarade*.

²⁷ Johan Heinrich Pestalozzi (12 janvier 1746 - 17 février 1827) est un pédagogue suisse à la base de la pédagogie moderne.

Il est connu pour avoir traduit en pratique les théories de Rousseau sur le système éducatif. Il influença le philosophe Fichte, qui cependant voulut intégrer la pédagogie à la philosophie transcendante de la liberté.

²⁸ Rollin, 1641-1741, Voir plus haut notre article : 1726, Les idées pédagogiques de Rollin.

²⁹ Charles Bigot, Agrégé des lettres en 1864, avait publié en 1886 un ouvrage polémique : *Questions d'enseignement secondaire* tout à fait en liaison avec les événements récents.

³⁰ François-Jules Suisse dit Jules Simon (né le 27 décembre 1814 à Lorient - mort le 8 juin 1896 à Paris) est un philosophe et homme d'État français. Ses idées pédagogiques sont exprimées dans *La Réforme de l'enseignement secondaire*, publié en 1874 soit bien avant que n'éclate la crise des années 1882 - 1883.

Comme on le voit, le mouvement de réflexion sur la pédagogie et l'organisation de l'enseignement secondaire avait commencé bien avant les révoltes lycéennes de 1882 et mobilisait de nombreux chercheurs. Avec la création du *Cours de Science de l'Éducation* d'Henri Marion à la Sorbonne, cette réflexion devenait institutionnelle. Mais l'exemple ci-dessus montre bien que les idées nouvelles mettent un très long temps à passer dans l'usage. Ainsi de la participation des professeurs à toutes les formes de la vie du Lycée ou du tutorat des élèves qui est, en 2007, toujours considéré comme une innovation dont la mise en œuvre pose d'énormes problèmes.

M. Morlet ne dit rien des programmes, sans doute pense-t-il que les réformes annoncées en 1890 seraient suffisantes pour réduire leur encyclopédisme et le *bourrage de crânes*. Il ne dit rien non plus du système des examens. Le baccalauréat était cependant, lui aussi remis en cause depuis longtemps déjà. On verra ci-dessous que dès 1882, les professeurs du Lycée de Nevers s'y étaient attachés.

1882-1885. Un projet de refonte du baccalauréat par les Professeurs du Lycée de Nevers.

Sans doute en liaison avec la grave crise qui avait secoué les lycées en 1882³¹, les professeurs du Lycée de Nevers, comme sans doute ceux de beaucoup d'établissements, avaient imaginé une réforme du baccalauréat. Leur projet ne fut en fait publié qu'en 1885, à l'occasion de la mise à l'ordre du jour de la Chambre, d'un projet officiel, la proposition Marcou et de la circulaire ministérielle afférente.

Le projet nivernais, un parmi tant d'autres qui ne furent jamais pris en considération est cependant intéressant par ce qu'il nous révèle sur la vie du Lycée et la situation de l'enseignement secondaire en France. Nous apprenons en effet que *l'Assemblée des honorables professeurs de notre lycée avait agité ce grave problème dans leurs conférences mensuelles*.

Il y avait donc des réunions mensuelles où les collègues débattaient des problèmes locaux ou généraux de leur temps. Et c'est le professeur de philosophie, en l'occurrence, M. D'Asis-Gaillissans, qui, sans doute, avait été chargé de rédiger le projet final. Il a été publié dans *Le Patriote de la Nièvre*,³² en plusieurs articles du 10 au 21 mars 1885 sous le titre :

LE BACCALAURÉAT ACTUEL
et nos études classiques
À mes collègues de l'Université :
En particulier à mes chers collègues
du Lycée de Nevers
D'Asis-Gaillissans.

(On n'hésitait pas alors à faire des titres de plusieurs lignes).

Le ton est dès le départ, polémique et il attaque *nos collègues parisiens* qui veulent maintenir le *statu quo* alors qu'il se propose de *le dénoncer comme le pire ennemi de notre enseignement, la cause vraie de la décadence flagrante des études classiques*.

Son premier et principal argument est que le succès à cet examen est devenu l'unique fin des études secondaires. D'où un bachotage permanent et l'abandon de toutes les disciplines, parties de programmes et formes d'exercices qui ne fissent pas l'objet d'une épreuve. Au point que *certain établissements* qu'il qualifie d'*industriels*, *ne se préoccupant que de faire des bacheliers, y réussissent d'autant plus facilement qu'ils se renferment dans l'étude exclusive d'un programme déterminé* On aura reconnu les fameuses boîtes à Bachot que notre collègue décrit plaisamment comme des *maisons où l'on tient nos malheureux enfants sur couche chaude, comme des cryptogames ou des melons*.

C'est d'ailleurs dans une maison de ce genre, que Georges Duhamel, sortant de la classe de quatrième du Lycée de Nevers et se rendant compte que, en suivant, le cursus normal des

31 Voir le chapitre correspondant à cette époque de notre *Histoire du Lycée de Nevers* (à paraître)

32 *Le Patriote de la Nièvre* était le journal radical, donc de "gauche" de l'époque.

lycées, il ne rattraperait jamais son retard, dû à une erreur d'orientation dans le primaire, réussit à faire en deux ans toute la préparation au Bac³³.

L'idée principale de cette réforme proposée est de renvoyer le Baccalauréat à sa place naturelle comme premier grade universitaire décerné par les Facultés aux étudiants qui en suivent les cours. À cette occasion, D'Asis-Gaillissant cite les chiffres des effectifs de quelques grandes universités, qui nous ramènent à la réalité de ce temps, bien éloignée de la nôtre.

Dieu merci, les professeurs de nos Facultés ne sont plus au temps où il leur fallait parler pour ou devant quelques auditeurs désœuvrés ou frileux. Nos Facultés attirent aujourd'hui un nombre considérable d'élèves libres, non moins assidus, non moins studieux que les élèves boursiers. Indépendamment de plusieurs milliers d'étudiants en droit, "nominalement" inscrits comme suivant chacun deux cours, la Faculté des Lettres de Paris, au témoignage de M. Petit de Julleville, a deux cents "étudiants ès lettres" [...] Douai, paraît-il, en compte soixante ; Bordeaux, Lyon, Nancy, Dijon, plus de trente. Il n'est pas douteux que la proportion ne soit au moins aussi forte près des facultés des sciences.

Il y a beaucoup d'ironie dans tout cela, non pas dans les chiffres avancés, attestés par ailleurs, mais dans les sous-entendus. Des professeurs parlant *pour ou devant quelques auditeurs désœuvrés ou frileux* ceci évoque des étudiants n'allant à la Faculté que lorsque le temps est à la froidure et n'écoutant même pas le discours du maître. Remarquons le nombre effarant (en proportion) des juristes. Que de gratte-papier et de clercs d'officine ! Mais l'expression *"nominalement" inscrits comme suivant chacun deux cours*, jette un doute sur la réalité de leur existence et de leurs études. Quant au nombre des étudiants de lettres et de sciences, on se prend à rêver sur le misérabilisme de l'Université.

Rappelons qu'alors, l'examen du Baccalauréat était surtout oral (sauf, par écrit, des versions et thèmes latins et grecs). Il se déroulait à la Faculté, en public, devant un jury de deux ou trois professeurs d'université revêtus de leurs toges etc. : *un jury qui inspire la crainte mystérieuse que l'on sait, qui posait au candidat quelques questions au hasard de l'inspiration, questions librement posées par l'examineur et quelquefois d'une manière étrange et sous forme de logoglyphes* ³⁴ *véritables*. D'Asis-Gaillissant a beau jeu de tourner ce rituel au ridicule en citant quelques interrogations dont il affirme : *je les ai récemment entendues ;* du genre *"Monsieur, quel est le tapissier de Notre-Dame ?"* ou bien *"Qu'est-ce que Luxembourg avait dans le dos ?"* ³⁵ en ajoutant à propos de ce *savant* professeur examinateur : *La galerie le trouvait spirituel sans doute, mais le candidat ?* Le moins qu'on puisse en dire, c'est que la réponse à ces questions ne prouvait pas une vraie connaissance historique.

Certains jurys étaient réputés dangereux, d'autres faciles, aussi le candidat malin utilisait *cette bienheureuse loi de 1850 qui lui permet de choisir la Faculté qui lui plaît, d'augmenter ses chances en allant d'une Faculté à l'autre, dût-il les chercher aux deux bouts opposés de la carte du pays*. Certaines Facultés avaient en effet intérêt à accroître leurs effectifs, et pour cela, à admettre beaucoup de bacheliers. Bref, le Bac n'est pas du tout *la garantie de bonnes études*. D'ailleurs, un député de l'Aude, M. Marcou venait de déposer un projet de loi pour exiger des candidats, un certificat d'études universitaires, car il n'était même pas nécessaire d'avoir suivi régulièrement le cursus secondaire pour se présenter à l'examen. L'exemple de Georges Duhamel, que nous étudions par ailleurs (1899-1900), l'illustre parfaitement.

Les professeurs du Lycée proposent donc de supprimer le Baccalauréat comme sanction des études secondaires. Ce grade serait décerné par les Facultés à leurs étudiants comme sanction du premier cycle des études supérieures.

À sa place, ils proposent d'instaurer un *certificat d'études secondaires régulières et complètes*, décerné par les professeurs de l'enseignement secondaire selon les modalités suivantes : *À l'examen en bloc, à la fin des études se substituerait un contrôle successif et détaillé, où les moyennes trimestrielles, les examens de fin d'année dits examens de passage, sont les valeurs principales*. Ils proposent donc de créer un *livret de scolarité* pour attester ces

³³ Voir le chapitre (1899-1900) de notre étude sur Georges Duhamel au Lycée de Nevers.

³⁴ Énigme, devinette, langage, discours obscur, inintelligible.

³⁵ Les réponses attendues étaient : *le tapissier de Notre-Dame* : surnom donné par le Prince de Conti, au Maréchal de Luxembourg après les batailles de Fleurus (1690), Leuze (1691), Steinkerque (1692) et Nerwinden (1693), à cause du grand nombre de drapeaux pris à l'ennemi et exposés dans l'église Notre-Dame de Paris. Malingre et bossu, (réponse à la deuxième question) il avait répliqué à un courtisan qui se moquait de sa bosse que les ennemis eux, ne l'avaient jamais vue.

résultats. Ils prévoient en fait trois étapes : *le certificat de grammaire*, à l'issue de la classe de septième, *le certificat d'humanités*, à la fin de la quatrième et *le diplôme final d'études secondaires complètes* en fin de terminale. Dans les Lycées en effet les classes de sixième à quatrième formaient la *division de grammaire* et celles de troisième à terminale la *division supérieure* ou *d'humanités*.

D'après eux, ce serait le seul moyen de relever le niveau des études, surtout des études littéraires qui souffrent du bachotage. *On n'étudie plus, on "bachotte" et encore sur le tard comme travaillent les ouvriers imprévoyants, à l'approche du terme [...] nos jeunes gens se sont, non pas nourris mais gorgés de mots [...] ils ont chargé la mémoire de ce qu'ils auraient dû confier à l'élaboration de l'esprit [...] d'un bagage allègrement porté de formules mal digérées, mal comprises; un faux savoir qui [...] n'a au juste que la durée d'un badigeon.*

Ils insistent donc d'abord sur l'importance des examens de passage d'une classe dans l'autre ou tout au moins d'un cycle à l'autre qui depuis longtemps disent-ils ont perdu leur sévérité ils se plaignent *d'avoir à subir des élèves mal préparés, hors d'état de suivre avec fruit les exercices de la classe, aussi embarrassants pour leurs maîtres que d'un mauvais exemple pour leurs camarades*. Ils se déclarent *insuffisamment armés pour refuser les élèves les plus notoirement faibles* et cela malgré la parution récente d'une circulaire qui prescrit enfin *l'application rigoureuse des règlements [...] "sous aucun prétexte, dit expressément la sage circulaire, le proviseur ne devra consentir à placer l'élève dans un cours dont il ne tirerait aucun profit, et où il ne pourrait qu'entraver la marche régulière de l'enseignement"*.

Circulaire sans effet semble-t-il : *Jusqu'ici, à vrai dire, les administrations s'étaient, en général, montrées peu disposées à encourager la sévérité. Craignaient-elles de chagriner les familles qui, se méprenant sur les véritables intérêts des enfants, considèrent le refus d'admission dans la classe supérieure comme une sorte d'humiliation et de déchéance ? Où bien craignaient-elles de porter atteinte à la prospérité numérique des établissements ?*

Ils ne pensent pas que cette mesure diminuerait sérieusement la population scolaire *Mais après tout où serait le mal à ce que, de ce fait, une classe fût allégée, comme d'un poids mort, des non-valeurs qui l'encombrent ? À ce qu'elle fût débarrassée des désœuvrés et des malfaisants ? Ne voyons-nous pas au contraire, quelle riche matière offrirait au professeur une classe composée d'éléments sensiblement homogènes ?*

Faisant référence, très ironiquement à la *circulaire du 28 septembre 1880*, ils font un portrait de l'élève *incapable de suivre et qui en arrive presque fatalement à se dégoûter de l'étude, à tout prendre, à tout voir venir avec la placidité d'un mollusque, à contracter ainsi à l'âge critique où se forme le caractère, des habitudes d'indifférence, de nonchaloir, de passivité lâche, qu'il portera plus tard dans l'accomplissement des devoirs de la vie.*

Les résultats de ces examens de passage annuels auxquels seraient soumis tous les élèves devraient compter pour le diplôme final. En somme il s'agirait d'examens partiels annuels. D'Asis-Gaillissant cite à ce sujet M. Michel Bréal *Ne serait-il pas plus naturel et plus sage de poser les barrières à chaque degré des classes, au lieu de laisser les élèves avancer librement jusqu'à la porte de clôture que plus de la moitié d'entre eux ne parvient pas à franchir ?* Car malgré toutes les astuces des candidats, plus de la moitié en effet échouaient au Bac.

Ces examens de passage annuels nous ramènent évidemment à une pratique fort ancienne, mise en honneur dans les vieux collèges dès le début du XVI^e siècle tant par les pédagogues protestants que par les Jésuites, sauf que cet examen avait traditionnellement lieu fin avril, la nouvelle année classique commençant le 1^{er} mai après la proclamation des résultats³⁶.

Pour nos collègues de 1882-1885, le caractère encore trop ponctuel de l'examen de passage serait corrigé par le *livret de scolarité*. *Toutes les matières obligatoires ou parties distinctes du programme de chaque classe devraient y être représentées par des cotes trimestrielles. À la fin de chaque année classique, ces cotes seraient "moyennées" et concourraient, dans une proportion à déterminer, pour les exercices de passage au degré supérieur.* On voit bien ce qu'ils recherchaient : éviter que des élèves en fonction du contenu du Bac (et des coefficients) se permissent de négliger telle ou telle discipline, telle ou telle partie du

36 Voir notre étude sur la pédagogie des collèges au XVI^e siècle et en particulier sur Maturin Cordier qui fut principal du Collège de Nevers de 1530 à 1534.

cours, en espérant compenser les faiblesses dans une matière par de bonnes notes dans d'autres. Ce système aurait eu aussi l'avantage de revaloriser les bulletins trimestriels, (qui existaient déjà), aux yeux des familles³⁷. Les professeurs suspectaient en effet qu'il y avait des parents qui *grâce à la coïncidence des jours de congé, ignorassent jusqu'à leur existence ... et ne connussent d'autres notes que celles de l'économe.*

Certains proposaient pour réformer le Baccalauréat, d'introduire un diplôme supplémentaire, un *"baccalauréat ès-sciences supérieur"* qui formerait un degré intermédiaire entre le baccalauréat ès-sciences actuel et la licence. La réponse de D'Asis-Gaillissant est cinglante : *je trouve le baccalauréat si riche en variétés et sous-variétés que je ne me sens point porté à accroître son ethnographie d'une tribu nouvelle.* Que dirait-il alors à notre époque ? Quant à ce *Baccalauréat supérieur* n'est-ce point ce que nous avons connu sous les appellations de CELG, DEUG ou autres sigles variables comme premier examen obligatoire et éliminatoire avant la licence ?

Ce livret remis, solennellement, à l'élève ayant subi avec succès les examens d'entrée en sixième et destiné à le suivre jusqu'à la Terminale, serait selon ce projet un facteur d'émulation : *Avec l'amour-propre s'éveille l'émulation : on aspire désormais à devenir supérieur aux autres, et ce qui vaut mieux, supérieur à soi-même. Là est le principal ressort qui doit assurer au livret son jeu naturel et son meilleur fonctionnement.*

Vu l'importance que les professeurs du Lycée accordaient à ce livret, servant de contrôle continu des acquis et des aptitudes, on s'attendrait logiquement à ce que, dans leur esprit, il remplaçât avantageusement les examens et servît à décerner automatiquement le diplôme final. Mais apparaît alors le danger d'une discrimination sérieuse entre les établissements quant à la valeur de leur enseignement et par conséquent du diplôme final, qu'on l'appelle Baccalauréat ou Certificat d'Études Secondaires. Il serait difficile d'empêcher que dans l'esprit du public la valeur du diplôme ne fût liée à la valeur supposée de l'établissement.

Il faut mettre cette question en rapport avec la polémique qui se développait alors, à la suite de l'adoption du principe de la liberté de l'enseignement secondaire³⁸. Si certains établissements privés avaient la même crédibilité quant à leur enseignement que les lycées et présentaient les mêmes garanties, il n'en était pas de même pour les maisons confessionnelles et D'Asis-Gaillissant ne veut pas leur permettre de délivrer elles-mêmes le diplôme. Il tient à réserver à l'État le principe de la *collation des grades universitaires*. Malgré la loi votée, il revient sur le principe même de la liberté d'enseignement. On retrouve ici le même type d'arguments que chez Claude Tillier.

Hostiles à nos institutions et à l'esprit public nouveau, ce qu'ils (les établissements confessionnels et le parti clérical) demandent avant tout à la liberté d'enseignement, ce sont des moyens de protestation et de résistance. D'un instrument de progrès, ils font une arme de parti ; d'une liberté de raison, une liberté de passion. La liberté d'enseignement présente en effet, ce caractère, qu'elle est moins une liberté en elle-même qu'un instrument de liberté, et qu'elle vaut surtout par sa connexion avec les autres. On peut y trouver le meilleur des alliés ou le pire des ennemis. Qu'elle soit faussement entendue et déloyalement pratiquée, elle devient pour le concert social un danger permanent.

En fait, la clientèle de ces maisons y est élevée dans des sentiments de rancune et de défiance vis-à-vis de la société nouvelle. Le pays même n'a d'histoire que celle qu'il lui plaît de reconnaître; il n'y a plus qu'un droit, l'ancien ; qu'une France, celle des anciennes traditions.

Voilà pourquoi il réclame que ces établissements ne puissent utiliser le système du livret et des examens tels qu'il les prévoyait, qu'à condition de se soumettre au même système d'enseignement que les lycées et sous le contrôle de l'État (même position que Claude Tillier).

Ces établissements renonceront à ce qu'ils ont longtemps considéré comme un droit, à ne subir la surveillance de l'État qu'au seul point de vue du respect de la morale, des lois et de la constitution du pays. Selon la loi instaurant la Liberté de l'Enseignement Secondaire en effet, l'État laissait ces établissements totalement libres quant aux disciplines enseignées et au

³⁷ Voir notre étude sur *Jules Renard élève au Lycée de Nevers*, in *Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation*, N° 17 et 18.

³⁸ Voir à ce sujet notre étude sur *Claude Tillier instituteur* où l'on fait le point sur cette réforme, in *Colloque Claude Tillier*, BMN et SAN éd. Nevers, 2003, p. 5 à 80.

Les externes étaient 209 en 1882, ils ne sont plus que 144 en 1901, la courbe descend régulièrement jusqu'à 122 en 1892 puis remonte un peu jusqu'à 168 en 1897, pour redescendre à 131 en 1900 et remonter à 144 l'année suivante.

Les quelques variations dans ces catégories se compensent à peu près puisque le nombre total lui, diminue régulièrement.

Dans un rapport spécial, en 1901, le Proviseur essaiera d'analyser cette situation et les causes de cette désaffection. La principale étant la dégradation régulière, elle aussi, de l'état des locaux. Mais on peut se demander si cette perte d'effectifs n'était pas liée aussi à des causes extérieures et plus générales. Nous étudierons en détails ce rapport plus loin.

1883 L'Art militaire au Lycée.

À partir de 1883 le Ministre de la Guerre fonde un prix pour les exercices militaires et gymnastiques (le professeur de gymnastique existait au Lycée depuis 1871, mais dans la section des Arts). Cette formation militaire durera jusqu'en 1914. Il y aura même des concours régionaux de tir à l'arme de guerre (à 200 m). Il faut rappeler que parallèlement, dans l'enseignement primaire, une pré - formation militaire était organisée avec des *bataillons scolaires* qui faisaient l'exercice avec des fusils en bois et une formation théorique à l'aide d'un manuel *Tu seras soldat*. Il y avait aussi des prix décernés chaque année aux meilleurs élèves par le Ministère de la Guerre³⁹.

1883 Un livre de Prix ou la littérature aseptisée.

Nous avons retrouvé un des livres de prix, aux armes de la Ville de Nevers, remis le 6 août 1883 par M. Chaudey, professeur de seconde, comme 1er Prix de narration française à Fruit Alexis, de Nevers externe (ce fut d'ailleurs sa seule nomination cette année-là). Il s'agit d'un ouvrage de F. Deltour (Inspecteur Général) : *Les ennemis de Racine au XVIIe siècle*, 3^e éd. Paris 1879. Cet ouvrage d'une part rappelle le nom d'un professeur de cette époque et de son élève, mais, d'autre part, son analyse donne une idée de ce que pouvait être le contenu des études littéraires au lycée.

Ce livre montre la volonté générale de soustraire les études littéraires à toute relation avec la vie réelle de l'auteur et avec les problèmes historiques ou, ici, religieux, qu'il traduisait. En effet, s'il y est question de critiques contre Racine et son œuvre, c'est sur le seul plan littéraire, stylistique, et rhétorique. Aucune allusion au contexte historique et idéologique.

La signification psychologique profonde de ses tragédies est complètement ignorée. Aucune allusion non plus à la fantastique bataille du Jansénisme à laquelle Racine fut particulièrement lié, puisque, d'abord adepte de Port-Royal, il fut amené à renier ses amis pour sauvegarder sa carrière littéraire et qu'il ne se pardonna jamais ce reniement, ce qui se retrouve à chaque instant dans ses œuvres.

Et bien entendu, son sens tragique de la vie, cette fatalité écrasante qui pèse sur ses personnages, n'est absolument pas évoqué et a fortiori mis en rapport avec le dogme de la prédestination.

Que cet ouvrage soit celui d'un inspecteur général est bien significatif de l'état d'esprit des universitaires et de la manière dont les grands auteurs et leurs œuvres étaient abordés et étudiés en classe.

1883 — Edmond Honoré Jean Mouton.

Honoré Mouton, né le 7 novembre 1864, à Nevers, était entré au lycée en classe de 8^e en 1873. Sur le palmarès de 1883 il figure en classe de Mathématiques. Il a dû faire ensuite une carrière militaire. Chef de bataillon au 244^e R.I. il est décédé le 28 septembre 1914, à Villers-Cotteret (Aisne) des suites de ses blessures de guerre. Il avait donc cinquante ans lors de la déclaration de guerre.

Il est le premier (par l'ancienneté d'âge) à figurer sur le Livre d'Or des anciens élèves et professeurs du Lycée de Nevers, Morts pour la France. Malheureusement cette liste comporte

³⁹ Voir au Musée Nivernais de l'Éducation, des exemplaires de ces fusils et des manuels, il y a aussi un exemplaire d'un diplôme décerné à un élève.

pas mal d'erreurs de toutes sortes et est sûrement incomplète. Nous avons tenté de la rectifier en consultant les fiches des militaires morts pour la France dans les archives du S.G.A. (Service général des armées). Mais il manque des fiches et leur consultation est parfois impossible faute de renseignements suffisants au départ. Lorsqu'on n'a que le nom (et le prénom) du disparu, il y a parfois plusieurs centaines de fiches. Il faudrait encore, au moins, le département d'origine et la date approximative de la mort, pour pouvoir faire le tri. De plus il arrive souvent que certains élèves portaient un prénom d'usage qui était différent de celui de leur état civil. Nous signalerons au fil des notices les incertitudes rencontrées.

1883 — Émile Edmond Ernest Arthur Bon Martial Havel.

Émile Havel appartient à la même génération que Jean Mouton. Il est né le 21 novembre 1864 à Hambye (Manche). Il est entré comme lui au lycée en 1873 mais en classe de 7^e. Il avait un frère plus âgé de deux ans qui était en classe de 6^e. Tous deux semblent avoir quitté le lycée en 1875. Ils ne figurent donc que sur deux palmarès. Émile a fait une carrière universitaire, Il était professeur de Première au Lycée de Brest. Il est parti volontaire à 51 ans. Sous-lieutenant au 19^e R.I. Émile a été tué le 17 avril 1916 au ravin des armes à Douaumont (Meuse).

1883 — Charles Jules Étienne Bourdiaux.

Charles Bourdiaux, né le 20 mars 1865, à Nevers, a obtenu le baccalauréat ès sciences en 1883. Chef d'escadron au 20^e R.A.C. (artillerie coloniale) il est décédé le 17 octobre 1914 à l'hôpital mixte de Poitiers (Vienne) des suites de blessures de guerre.

1884 Ernest Buchet-Desforges.

Sur le palmarès du Lundi 4 août 1884, un élève se distingue particulièrement. Ernest Buchet-Desforges, de Cours, interne, obtient la Médaille d'Or de l'Association des Anciens Élèves, Il a le Prix d'Excellence en classe de Philosophie et en outre le Prix d'Honneur (dissertation française), une mention honorable au Prix du Ministre de la Guerre en instruction militaire, le prix du tableau d'honneur, celui d'Instruction religieuse, d'Histoire et Géographie, de Mathématiques, de Sciences Physiques et Naturelles et il n'y a qu'en Allemand où il doit se contenter d'un accessit de prix. Il est, bien entendu reçu au bacc. ès - lettres.

L'année précédente, en Rhétorique, il avait d'ailleurs obtenu le Prix d'Honneur en Discours français et le Prix d'excellence. Même chose en classe de 2^e.

D'après les registres de l'Amicale, il serait entré au Lycée en 1876, mais son nom n'apparaît sur les palmarès que pour l'année 1880-1881, en classe de 3^e où il obtient le Prix d'Excellence. Il semble donc qu'il n'ait commencé ses études au lycée qu'en 1880.

On peut se demander ce qu'est devenu un élève aussi brillant. Après son bac, il fit des études de droit et devint avocat *au Châlet, par Cosne*. Mais il avait dû garder ou acquérir une exploitation agricole car en 1902 ⁴⁰ *il a obtenu un objet d'art de 500 francs et 2.000 francs en espèces, pour « direction intelligente d'une exploitation viticole et agricole »*. Il est décédé vers 1933.

1884 — Étienne Beaufils.

Étienne Beaufils, né le 8 février 1865, à La Fermeté, est entré comme interne, au Lycée en 1875 en classe de 7^e et 8^e à la fois, ce qui paraît curieux, mais il figure bien sur le palmarès des deux classes. Sur le palmarès de 1882, il est en classe de 1^e ; en 1883, en classe de Philosophie il est reçu à ce bac ; l'année suivante il figure en classe de Mathématiques et est reçu également à ce bac. Il obtient également un prix du Ministère de la Guerre pour la gymnastique. Il avait dû redoubler volontairement pour passer ce baccalauréat scientifique et le concours d'entrée à Saint-Cyr. (On appelait les élèves dans ce cas des vétérans). Il a fait une carrière militaire. Au début de la guerre, il était chef de bataillon au 154^e R.I. à Lérrouville (Meuse). Il a été tué le 22 août 1914 à Fillières (Meurthe et Moselle). En réalité, il avait dû être

⁴⁰ B.L. Amicale, 1902, p. 36.

porté disparu. La date de sa mort a été officiellement fixée par Avis Ministériel du 11 décembre 1920.

1884 — Melchior René Pachon.

René Pachon né le 6 novembre 1868 à Vincennes (Seine), est entré au Lycée en classe de 7^e en 1878, en 1883-84, il est à la fois en classe de 2^e et en classe préparatoire aux Mathématiques. Il a peut-être passé dans la foulée le bac. moderne de Mathématiques. Cela pouvait se faire. Il semble avoir quitté le Lycée à la fin de cette année-là. Il avait un frère, Henri, plus jeune de deux ans, également élève au Lycée. René Pachon a été inscrit au recrutement de Nevers en 1886. Chef de bataillon au 116^e Bataillon de Chasseurs, il est décédé le 30 septembre 1915 à Cuperly (Marne) des suites de *blessures de guerre sur le champ de bataille*.

1886 François Perreau.

Sur le palmarès du 4 août 1885, un élève de l'Enseignement secondaire spécial est particulièrement distingué. Perreau François, de Cosne, interne, Prix d'excellence en 5^e année (année terminale), remporte tous les prix de sa classe, il obtient en outre le Prix du Tableau d'honneur et la médaille d'or de l'association des anciens élèves et il est, bien entendu, reçu au baccalauréat ès-sciences (complet) en 1886, en classe de Mathématiques élémentaires.

Selon les registres de l'Amicale, il serait entré au lycée en 1878, mais son nom n'apparaît, dans les palmarès, qu'en 1882, en 1^e année de l'*Enseignement Spécial*, où il truste tous les prix. Il saute l'année suivante et se retrouve en 3^e année avec les mêmes succès. En 1884, en 4^e année, non seulement, il obtient tous les prix de sa classe, mais il est le seul nommé (on ne peut supposer qu'il en fût le seul élève).

Il fit ensuite une carrière universitaire brillante. *Fils d'un petit vigneron de Cosne, après avoir fait ici ses études et remporté les plus grands succès, entra à l'École Normale Supérieure, fut au Collège de France, le préparateur du grand savant Berthelot et à la mort de celui-ci s'en alla professer à la Faculté des sciences de Besançon.*⁴¹ En 1902, il était promu professeur titulaire de physique à la Faculté des Sciences de Besançon⁴². Il est décédé pendant la guerre de 1914-18, alors que la Faculté des sciences de Besançon venait de le choisir comme doyen.

Rares sont les élèves, surtout de cet enseignement spécial tant décrié par les classiques, comme on le verra plus loin, dont on peut ainsi savoir ce qu'ils sont devenus après leurs études nivernaises. Sa réussite universitaire est un bon contre-exemple pour les critiques formulées contre l'enseignement spécial. Cependant, la plupart de ces élèves, qui achevaient leurs études sans passer le bac s'orientaient vers des carrières de fonctionnaires comme on l'a vu avec Algrain ou Chenna.

1885 Bossu Henri.

Tous les élèves n'étaient pas aussi brillants. Un camarade de Perreau, Henri Bossu, de La-Celle-sur-Loire, interne, qui aurait fait ses études au Lycée de 1877 à 1885 ne figure jamais sur les palmarès, mais son nom apparaît sur la liste des reçus au bac ès lettres, 1^e partie en 1884 et 2^e partie en 1885. Cela ne l'empêcha point de faire une carrière de magistrat et en 1902⁴³, il était promu *aux honorables fonctions de procureur de la République* à La Châtre.

1885 Bourses dans les lycées et collèges.

Article paru dans le *Journal de la Nièvre* du 10 novembre 1885⁴⁴.

Jeudi dernier ont eu lieu à l'inspection académique de Nevers les examens pour l'obtention de bourses dans les lycées et collèges de garçons et de filles, créées en faveur des enfants se trouvant sept dans la famille.

⁴¹ Registre de l'Amicale, Assemblée générale du 30 septembre 1920, discours de M. Massé, président.

⁴² BL Amicale 1902 p. 34.

⁴³ BL Amicale 1902 p. 35.

⁴⁴ Cet article comme les suivants a été reproduit in BL Amicale N°3 / octobre 1997. Ils avaient été retrouvés par un ancien élève François Sonnet.

Vingt-trois garçons et deux filles se sont présentés.

Ont été déclarés admissibles huit garçons et une fille, dont voici les noms : Beaugy, de Chantenay - Cochet, de Saint-Léger-les-Vignes - Molterre, de Larochemillay - Bluzot, de Montapas - Bréfort, de Rouy - Léon, de Saint-Pierre-le-Moûtier - Ferrière, de Decize - Tréchet, d'Ourouër et Claire Simon, d'Épiry.

Les examens pour l'enseignement professionnel auront lieu la semaine prochaine.

Plusieurs remarques s'imposent : ces bourses sont manifestement destinées à aider les familles nombreuses (sept enfants au moins) ; bien que ce soit un examen, l'origine des admis suggère une répartition des bourses, à raison de une par canton (hors Nevers), tous sont originaires d'un canton différent et il n'y en a aucun de Nevers, ce qui statistiquement est impossible ; enfin pour les garçons, seul le nom de famille est mentionné, (pour la fille son prénom est Claire), or selon les périodes, dans les palmarès du Collège puis Lycée de Nevers, le même phénomène apparaît, tous les prénoms sont omis ce qui rend difficiles les recherches individuelles lorsque plusieurs familles portent le même nom, serait-ce un lointain écho d'une tradition révolutionnaire ?

Remises sur les pensions au lycée.

Dans le même souci d'aider les familles nombreuses et de favoriser l'entrée des enfants au Lycée, des remises sont accordées sur le prix des pensions qui était relativement élevé.

Article du *Journal de la Nièvre* du 11 novembre 1885.

Le Ministre de l'instruction publique vient de prendre une décision pour les familles qui envoient plusieurs enfants dans le même lycée. Elles bénéficieront, aux termes de cette décision, d'une remise proportionnelle au nombre des enfants admis.

Les remises à accorder sont fixées de la manière suivante : pour deux frères au lycée, un quart de la pension du plus jeune ; pour trois frères au lycée, une moitié ; pour quatre frères, trois quarts ; pour cinq frères, la pension entière du plus jeune.

Ceci est d'autant plus important que le lycée recevait, nous le rappelons, les enfants à partir de la classe enfantine (11e). Les parents avaient donc tout intérêt à envoyer tous leurs garçons au même lycée. Il n'y a évidemment rien pour les filles puisque les Collèges de filles étaient municipaux. En ce qui concerne le coût des pensions et leur importance sur le budget familial, on se reportera à ce qu'il en est dit à propos du passage des deux frères Renard et des deux frères Duhamel au Lycée de Nevers. Même si l'un des deux n'était pas spécialement destiné à des études longues, la famille avait tout intérêt à les mettre tout de même dans le même lycée, surtout si, et c'était le cas à Nevers, ce lycée avait des sections d'enseignement spécial (pour Maurice Renard qui y fit de médiocres études).

Les punitions au lycée.

Toujours dans le *Journal de la Nièvre* du 19 septembre 1885.

La question du pensum ou des divers genres de punitions en usage dans les établissements d'instruction publique, est à l'ordre du jour parmi le personnel enseignant. Quelques abus récents, dont la presse elle-même s'est faite l'écho, ont provoqué des plaintes. Le ministre de l'instruction publique lui-même a été saisi de la question ; des renseignements ont été demandés aux chefs des principaux établissements sur les punitions encore en usage dans les lycées, dans les collèges et dans les établissements d'instruction primaire, et il est probable que dès la prochaine rentrée des classes une circulaire ministérielle sera adressée à ce sujet aux chefs de tous les établissements d'instruction publique. La fêrule, les coups de règle, le martinet ne sont plus guère d'usage ni chez les instituteurs ni dans les établissements d'instruction secondaire.

Mais, le pain sec, la mise à genoux, les bras en l'air et même le cachot existent encore dans nombre de maisons d'instruction. Il serait question de supprimer définitivement ces trois derniers genres de punitions, et de ne conserver que le pensum, comme moyen coercitif efficace pour réduire les écoliers trop paresseux ou insoumis.

On sait que le pensum consiste en un travail écrit, tel que la copie d'un certain nombre de vers latins ou français ou la conjugaison d'un verbe.

Souvent le pensum consiste à écrire quatre ou cinq fois le même vers ; mais comme les mutins écoliers ont trouvé le moyen d'écrire avec deux ou trois plumes superposées, le pensum se trouve ainsi réduit des deux tiers ou de moitié.

La conjugaison d'un verbe est plus difficile à éluder : c'est aujourd'hui la punition la plus lourde pour les élèves, surtout si le verbe à conjuguer est composé comme le suivant : "Je mérite aujourd'hui, par ma désobéissance, le pensum que ne me donna pas hier mon maître d'étude"

Le problème des punitions, et de la discipline en général, avait été posé par la série des révoltes d'élèves dans les lycées en 1882-1883 (voir plus haut). La circulaire annoncée dans l'article n'a pas parue pour la rentrée suivante mais seulement en 1890, ce qui montre bien les résistances rencontrées par le ministre pour libéraliser la discipline.

Quant aux punitions énumérées par le journaliste et qu'il considère comme devant être prohibées par la future circulaire, on verra plus loin que dans les projets les plus élaborés de reconstruction du lycée de Nevers, ceux de 1914, il était toujours prévu trois cachots. En ce qui concerne *les mutins écoliers qui ont trouvé le moyen d'écrire avec deux ou trois plumes superposées*, la solution était dans le commerce : à cette époque où les frais d'imprimerie étaient encore élevés, tous ceux qui pratiquaient la musique possédaient des plumes à cinq becs pour tracer à la main des portées sur les feuilles et cahiers de solfège. On pouvait ainsi se fabriquer économiquement un jeu de plumes à 2, 3 ou 4 becs. Si le pensum dépassait ce nombre de cinq, il fallait hélas faire deux copies avec des plumes différentes.

1886 Départ du Professeur d'Histoire, M. Guerby.

Toujours dans le *Journal de la Nièvre*, on annonce à la fin de l'année scolaire 1885-86 que *M. Bressoles, licencié ès-lettres, directeur du petit lycée de Nantes, est nommé chargé de cours d'histoire au lycée de Nevers, en remplacement de M. Guerby, nommé censeur des études au lycée d'Alençon (Orne).*

Cet article nous fait comprendre quelle importance avait le Lycée dans la vie de la cité, puisqu'il n'omet pas de signaler ce changement de professeur, en soi, sans grand intérêt, car faisant partie de l'évolution normale des carrières. Un professeur agrégé est nommé censeur ; un licencié le remplace comme chargé de cours en attendant d'obtenir le titre d'agrégé. Mais M. Guerby, officier d'Académie, était en poste au Lycée de Nevers depuis octobre 1868 depuis donc dix-huit ans (il avait été le professeur d'histoire de Jules Renard).

Il était membre honoraire de l'Amicale des anciens élèves⁴⁵ qui dès sa fondation compta parmi ses membres des professeurs et des administrateurs du Collège et Lycée de Nevers.

Né à Grenoble le 29 juillet 1842, il fit ses études à Lyon. Bachelier en 1860, il continue ses études à Paris. Licencié en 1864, il est nommé professeur d'histoire au collège de Gaillac, puis à Annecy où il resta quatre ans (1864-1868). Il est nommé à Nevers en octobre 1868. Il épousa, en 1876, Mlle Blanche Frebault, de Saint-Benin-d'Azy. Il abandonne le professorat en 1886, fut nommé censeur à Alençon, puis à Macon et ensuite à Chambéry, puis à Nice et Troyes. Il y prit sa retraite en 1902, après trente-huit années de services. Il y est décédé le 20 août 1910.

Voici un exemple de ces enseignants qui firent une longue carrière à Nevers, y créèrent des liens affectifs et professionnels et y laissèrent une trace importante.

1886 Prix spécial "Achille Jacquinet"

Il a été fondé par Mme Jacquinet et ses enfants en mémoire de leur mari et père, membre du bureau d'administration du Lycée, en faveur de l'élève de la division supérieure qui se sera le plus distingué par son travail et sa conduite.

Nota-Bene : un ancien *Prix Jacquinet* existait déjà depuis 1865, la formulation de l'intitulé avait simplement été modifiée, celle de 1886 restera telle quelle jusqu'à la suppression des prix d'honneur en 1968.

⁴⁵ Registre Amicale Assemblée générale de 1911

1886 Création d'une classe de mathématiques- élémentaires,

La même année (1885-86), une femme Mme Demimuid, entre au Lycée comme professeur ... de la classe enfantine, (neuvième, 3^e division), nouvellement créée.

Un conseil de discipline et de famille délivrera désormais des tableaux d'honneur, mais aussi félicitations, encouragements ou blâmes.

Hugon Pierre — Souvenirs d'un rhétoricien de 1886.

Parmi les élèves de cette époque se trouvait Pierre Hugon, qui, devenu Maire de Nevers, évoquera dans son discours de 1921, le *rhétoricien de 1921 ou de 1896 (!), qu'importe [...]* *Comme toi j'ai suivi les cours du Maître d'alors et peut-être la même salle fut-elle témoin de nos mêmes études. Et je reconnais ta physionomie allongée, ton regard resplendissant de jeunesse, impatient du dimanche prochain où le C.A.L.N. rencontrera je ne sais quelles lettres de l'alphabet.* (Rappelons que ces initiales désignent le Club Athlétique du Lycée de Nevers).

Dans le texte imprimé du discours, il est bien mis 1896 mais ce doit être une faute d'impression. En effet, Pierre Hugon obtint son baccalauréat ès-sciences (restreint) en 1888 (voir plus loin article sur Maurice Legrand — Franc-Nohain). Il avait obtenu le baccalauréat ès-lettres (1^è partie), en 1887. Il était donc en Rhétorique en 1886-1887. Il a été élu maire de Nevers en novembre 1919.

Il évoque avec nostalgie les soirées en étude : *il me souvient de l'étude de cinq heures, par les soirées de juillet, où les portes grandes ouvertes donnaient libre accès à la lumière et aussi à la chaleur et à la poussière, cependant que les oiseaux, que nos ébats avaient effrayés, recommençaient à voler sur les grands arbres de la cour. Et jusqu'à nous, parvenaient quelques sons égarés d'un violon plaintif que faisaient gémir les doigts inexpérimentés d'un débutant.* Il revoit le travail des lycéens : *la craie martèle le tableau noir tout barbouillé d'épures qu'ont tracé deux camarades de math,* et les versions des littéraires : *nous plongeons le nez dans Virgile à la recherche des nominatifs qui jouent à cache-cache dans les hexamètres [...]* *Nous n'en trouvons pas et maintenant en voici trois (notre embarras n'en est que plus grand) et, lentement, la page blanche se couvre d'écriture raturée. Oh malheureux Orphée ! Quel fut ton crime puisque ta chère Eurydice ravie deux fois à ton amour, la mort atroce que t'infligèrent les Thracéennes, n'ont pu assouvir les fureurs divines et que c'est sur ta légende même que s'acharnent les générations d'écoliers !*

Il évoque ses inquiétudes à l'approche des prix et les mauvaises excuses qu'on imaginait déjà à l'intention des parents déçus par les résultats : *tu n'auras pas beaucoup de prix ! [...]* *À la dernière composition (celle des prix qui compte pour deux) les autres ont copié [...]* *c'était l'admirable prétexte qui servait à dissimuler notre ... (chut !) et je ne suis pas bien certain que notre aspect de victime d'une erreur universitaire ne nous ait conquis auprès de la famille une considération plus vive que si, de haute lutte, nous avions enlevé la première place [...]*

À vrai dire, Pierre Hugon n'apparaît jamais sur les palmarès. Il avait donc bien besoin d'inventer des excuses pour justifier auprès de ses parents l'absence de prix.

À cette époque, il y avait 31 enseignants, 14 répétiteurs et le Docteur Subert dirigeait le Service de Santé.

1887. Un Prix spécial de l'Association des Anciens Élèves.

Afin de favoriser l'enseignement scientifique, l'Association des anciens élèves décida de fonder trois prix spécialement destinés aux meilleurs élèves des 3 classes de *Mathématiques préparatoires, Rhétorique et 5^e année de l'enseignement spécial.* La première permettait à des élèves, venant en général de la classe de troisième, et préférant les études scientifiques aux littéraires, d'entrer ensuite directement en classe de Mathématiques élémentaires. Les Prix d'honneurs attribués en Rhétorique et Philosophie étaient liés aux compositions de latin et de français. Ceux qui remportaient ces prix n'étaient pas forcément les meilleurs élèves de leur classe et étaient tentés de négliger les autres disciplines, afin de concourir uniquement pour ces prix. Et enfin, il fallait donner un certain lustre à l'Enseignement spécial que les tenants des *Humanités classiques* dénigraient.

1887 — René Marie Philippe Bluzet.

René Bluzet, né le 6 mai 1871 à Dôle (Jura) semble être entré au Lycée en 1883, en classe de 4^e. Sur le palmarès de 1887, en classe de 1^e il obtient le Prix d'Honneur de Discours français. Il a dû quitter le Lycée à cette date. Colonel du 223^e R.I. il est décédé le 11 octobre 1915 à l'Ambulance 1/59 des suites de blessures de guerre à La Corne Sud-Est de Morville, du Bois de Moine (ou de Moince) (Meurthe et Moselle).

1887 — Charles Clamamus.

À côté d'anciens élèves remarquables à divers titres, il en est d'autres qui ne figurent même pas sur les palmarès et dont la vie fut plus ou moins banale. En général on ne sait pas grand chose à leur sujet. Le nom de Charles Clamamus, interne, de Saint-Léger-des-Vignes, ne figure en effet que sur quatre palmarès. Né vers 1871, il a dû entrer au Lycée en 6^e en 1882 et ne figure au palmarès de 1883 que par deux accessits en Écriture et Gymnastique. L'année suivante, il est en Année préparatoire à l'Enseignement spécial. Puis on le retrouve en 1^e et en 2^e année, toujours grâce à des accessits en gymnastique. Après le palmarès de 1887, son nom n'apparaît plus. C'est peu de choses. Voici donc un élève dont le souvenir n'est venu jusqu'à nous que par une note nécrologique du Docteur Émile Subert⁴⁶. S'il ne dit pas grand chose de sa vie de patron d'une verrerie à Saint-Léger-des-Vignes, les détails qu'il donne sur ses funérailles nous replongent dans une société bien différente de la nôtre. *Charles Clamamus est mort dans sa trentième année le 7 juin 1901. Les obsèques de notre camarade ont eu lieu à l'église de Saint-Léger-des-Vignes, au milieu d'une grande affluence de population. Les ouvriers s'étant réunis dans la cour de la verrerie, sont venus à la maison mortuaire en corps, précédés de drapeaux et de la bannière de Saint-Laurent, patron de la corporation. Dans le défilé on remarquait onze couronnes portées chacune par deux ouvriers et témoignant par leurs inscriptions, des regrets que causait à tous cette mort et des sympathies dont jouissait le défunt tant parmi les ouvriers que dans la population de Saint-Léger.*

Ceci témoigne de l'importance de l'industrie du verre dans la Nièvre et des relations corporatives et quasi familiales entre les patrons de ces industries et leurs nombreux ouvriers à une époque où la production était assurée essentiellement par la main d'œuvre.

1888 — Émile Hippolyte Palet.

Émile Palet, né le 21 août 1869 à Donzy a passé son bac Philosophie en 1888. Il avait pris un an de retard en redoublant la classe de 1^e. Il s'était orienté vers la médecine militaire. En 1914, il était Médecin Major de 1^{ère} classe au 2^e Zouaves. Il est décédé le 16 décembre 1914 à l'hôpital militaire de Compiègne (Oise) d'une maladie contractée dans le service.

1888 — Maurice Legrand dit Franc-Nohain.

Parmi les élèves qui quittèrent le lycée cette année-là figurait Maurice Legrand, plus connu sous le nom de Franc-Nohain. Nous lui consacrons un court chapitre (1881/1888 Franc-Nohain).

Année 1888-1889.***Une polémique à propos du Lycée et du professeur de Gymnastique.***

Les moindres incidents qui pouvaient se produire au Lycée, vrais ou imaginaires, étaient immédiatement exploités politiquement dans la lutte entre les partis cléricaux et laïques. Nous en avons une preuve en septembre 1888 à propos d'une attaque calomnieuse contre le professeur de gymnastique du Lycée, publiée par *Le Patriote*, journal réactionnaire, et émanant d'un lecteur qui signait anonymement *un père de famille*.

Évidemment *La Tribune Républicaine*⁴⁷ répliqua par une lettre vengeresse signée *CB* sous le titre *Le Lycée de Nevers* et défendant l'honneur de celui-ci. De cet article d'une colonne, nous extrayons quelques éléments significatifs.

⁴⁶ Registre Amicale 1897-1950 29 juillet 1901

⁴⁷ ADN 1 PER 266 (1) n° 137 du Mercredi 26 septembre 1888

On a calomnié le Proviseur du Lycée en lui imputant le choix du professeur de gymnastique Bolard, quand on savait pertinemment que seul le Recteur nomme les fonctionnaires du lycée.

Le journal laisse planer cependant la suspicion sur M. Bolard en soulignant, à la défense du Proviseur que *précisément le proviseur avait fait tout le nécessaire pour se renseigner sur le compte de cet homme, et que si faute il y a eu, elle ne saurait lui être imputée.* Ce qui nous donne une idée de la surveillance exercée par le proviseur sur les professeurs.

L'accusation portée contre M. Bolard est classique : *mais ce que nul n'a le droit de faire, c'est de calomnier sans preuves, comme le fait celui qui insinue que des enfants du Lycée de Nevers auraient pu être souillés par M. Bolard.*

Avant même de défendre l'honneur de cet enseignant, le journal souligne l'arrière-plan politique de l'affaire : *Ceci équivaut tout simplement à dire aux gens qui envoient leurs fils au Lycée de Nevers : envoyez vos fils chez les jésuites ; ne les confiez plus à notre établissement universitaire, dans lequel n'existe aucune surveillance.*

L'auteur de l'article nie, bien entendu, qu'il puisse se passer durant les cours de gymnastique *des choses répréhensibles qui puissent échapper à la surveillance générale.*

Il fait également allusion à une autre forme de campagne de dénigrement du Lycée. *Le Patriote* aurait également affirmé à cette occasion que *le nombre des élèves du Lycée diminue chaque année, et que ce qui vient de se passer n'est certainement pas fait pour le faire augmenter.*

À contrario, *La Tribune Républicaine* affirme : *Il ne s'est rien passé au Lycée de Nevers, et le nombre des élèves ne diminue pas : au contraire, si le Lycée était plus spacieux, plus vaste, le nombre des élèves augmenterait rapidement.*

À la fin de cet article, ce journal publiait un rectificatif : *Le Patriote de ce jour contient une rectification. Il reconnaît qu'il a inséré des faits inexacts [...]*

Cependant la calomnie, si calomnie il y avait, avait fait son œuvre car le professeur mis en cause par *Le Patriote* avait été muté et remplacé par M. Parmentier. Mais était-ce une sanction administrative ou une simple mutation de convenance personnelle car M. Bolard figure bien comme professeur de gymnastique sur le palmarès du 30 juillet 1888. Par contre, sur le palmarès suivant, son remplaçant est M. Godignon. M. Parmentier, nommé en septembre avait dû être entre temps nommé ailleurs.

L'accusation vraie ou fausse de délit ou crime sexuel, pour discréditer les enseignants publics et les établissements, était courante. Malheureusement, même quand la fausseté de ces calomnies était établie, les fonctionnaires en étaient quand même victimes. Soulignons tout de même a contrario, que les attaques du même genre étaient fréquentes dans la presse anticléricale et *La Tribune Républicaine* se faisait un plaisir dans presque chaque numéro de publier quelques échos crapuleux sur les frasques du clergé, en reproduisant des articles de divers journaux. Il insistait particulièrement sur les faits de pédophilie, commis dans les collèges religieux et en particulier chez les Jésuites qui apparaissent comme une cible privilégiée.

Quelle était la formation des professeurs de gymnastique du Lycée ?

La nomination du nouveau professeur nous donne une indication sur leur formation et leur recrutement. *La Tribune Républicaine* du Mardi 25 septembre 1888⁴⁸, annonce en ces termes l'arrivée du nouveau professeur.

Par décision du Recteur de l'Académie de Dijon, M. Parmentier, sergent instructeur à l'école normale militaire de Joinville-le-Pont, pourvu du diplôme de gymnastique, est nommé en cette qualité au Lycée, en remplacement de M. Bolard.

En relation avec la formation pré - militaire que les élèves recevaient normalement au lycée, il est intéressant de noter que l'école militaire de Joinville-le-Pont assurait la formation pédagogique des professeurs de gymnastique. Nous avons vu plus haut qu'en réalité ce fut M. Godignon qui occupa la chaire de professeur de gymnastique pour l'année 1888-1889.

⁴⁸ ADN 1 PER 266 (1) n° 136

1888, UN DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

Nous avons parlé de la création dans les lycées d'un *Enseignement Secondaire Spécial* qui deviendra plus tard l'enseignement moderne. Au passage⁴⁹, nous avons vu sa place au Lycée à l'époque de Jules Renard. Et nous avons vu que l'un de ses professeurs M. Roy l'avait violemment critiqué en défendant les humanités classiques. Enseignement hybride, pas réellement scientifique, encore très littéraire, contesté par les familles surtout bourgeoises qui envoyaient habituellement leurs enfants au Lycée, et par les enseignants traditionnels qui y voyaient une concurrence dangereuse pour l'enseignement classique ou une dévalorisation de leurs propres études.

On avait d'ailleurs créé pour lui, un *Comité de Patronage*, qui à Nevers se composait du Maire, du Proviseur et de cinq notables. Le choix de ceux-ci est significatif. En 1888, M. Dutray ancien négociant, M. Léonard, ingénieur en chef des ponts – et – chaussées honoraire, M. Michaud-Salé négociant, administrateur de la succursale de la Banque de France, M. Thévenard, ancien président du tribunal de commerce. Le cinquième poste n'était pas pourvu. Trois retraités sur quatre, un fonctionnaire, deux commerçants et un juge (retraité) au tribunal de commerce. Aucun industriel, on pensait surtout au commerce et à la fonction publique.

Les deux discours prononcés à la distribution des prix du lundi 30 juillet 1888 portent témoignage du malaise qu'entraînait l'existence de cet enseignement mal toléré et mal déterminé.

Le professeur chargé du discours d'usage, M. Domange se présente comme *Professeur de Littérature française à l'Enseignement secondaire spécial* alors que (dans le palmarès), le titre officiel de sa chaire est *Morale, langue française*. Volonté d'anoblir sa fonction en lui donnant un caractère plus littéraire ?. En fait, dans l'idée de Duruy, il s'agissait d'histoire littéraire et de morale, celle-ci remplaçant la philosophie.

Tout son discours est semé de petites ironies et de précautions oratoires comme s'il voulait, à la fois, régler quelques comptes avec l'enseignement classique et ses enseignants qui peut-être l'avaient snobé, et les "caresser dans le sens du poil" pour les amadouer et les rendre plus favorables. Il commence humblement en évoquant le *périlleux honneur* de prononcer ce discours : *le péril, je ne me suis risqué à l'affronter qu'en renonçant à composer selon les règles un discours académique et à disputer à M. le professeur de rhétorique un prix d'éloquence*, mais cet aveu d'infériorité est immédiatement compensé par une ironie féroce : *Et cependant je n'étais pas en peine de trouver les compliments d'usage et les formules usitées ; mais comme je me sentais impuissant à rajeunir par l'originalité de la forme l'antique et solennelle banalité de l'exorde [...]* Et voilà la rhétorique renvoyée au rang des vieilleries usées. Autre pique semblable contre les langues anciennes : *Rassurez-vous, je ne médierai ni du grec, ni du latin, et si, d'aventure, je commets quelque hérésie, s'il m'arrive de porter une main sacrilège sur les idoles consacrées [...]* ; et à l'enseignement classique : *peut-être [...] suffisait-il aux besoins de la société qui a précédé la nôtre*, ce qui le renvoie au musée.

Critique sociale plus forte encore : *l'instruction secondaire, au siècle dernier, ne s'adressait guère qu'aux privilégiés de la fortune ou de la naissance, destinés à vivre dans l'oisiveté ou à ne s'adonner qu'à des carrières purement libérales*. M. Domange met ici le doigt sur le problème fondamental de l'enseignement secondaire et des lycées. Aspect élitiste au sens où ils recrutent essentiellement parmi les enfants des classes noble et bourgeoise, et aussi par le contenu de la formation donnée à tous les élèves comme si leur vie allait être celle de ces milieux favorisés ; attachement des enseignants à ce contenu qui fut celui de leurs propres études, et qu'ils finissent par considérer comme le seul possible et valable, et contradiction enfin entre cette situation et leur esprit démocratique dont la sincérité ne saurait être mise en doute.

De même qu'au Moyen - Âge l'Église avait démocratisé son enseignement, en étendant à tous les enfants celui qui avait été conçu pour la formation des prêtres et des moines, de même, jusqu'à notre époque inclusivement, (voir les mouvements de 1968), les meilleurs esprits de l'université ne concevront d'autre démocratisation valable qu'en généralisant l'enseignement secondaire traditionnel à tous les adolescents et jeunes gens, tout en constatant que, pour la plupart, il leur était parfaitement inadapté. D'où une attitude ambiguë des enseignants, soit se

⁴⁹ Se reporter au chapitre sur Jules Renard.

plaignant du mauvais niveau de leurs élèves et poussant à une sélection élitiste, soit s'épuisant à adapter ce contenu traditionnel, sans le changer, à des esprits pour qui il ne convenait manifestement pas, soit se lançant dans une rénovation complète et se plaignant, à juste titre, d'être obligés de faire un travail pour lequel ils n'étaient pas formés et qui ne correspondait pas aux études qu'ils avaient faites.

Mais ceci est un problème que nous rencontrerons de multiples fois dans l'histoire de notre Lycée. M. Domange le souligne lui-même en prêchant pour une diversification des formations qui accroîtra notre richesse intellectuelle : *la bonne et saine démocratie nous conseille d'ouvrir à deux battants les portes de nos lycées et de nos collèges ; mais ne l'oublions pas, si l'instruction est due à tous, tous n'ont pas besoin de la même instruction ni ne sont capables de la recevoir. Si ardents partisans que nous soyons de l'égalité absolue des citoyens, ne faisons pas ce rêve chimérique d'obtenir jamais l'égalité absolue des intelligences, des facultés, des situations. L'instruction doit varier et varie selon les aptitudes, les loisirs et la vocation de ceux qui la reçoivent.*

La formulation des deux dernières phrases et l'emploi du mot *égalité* révèle tout de même que malgré l'esprit démocratique de ce texte, son auteur garde la conviction d'une hiérarchie des intelligences et donc des enseignements. Il ne semble pas concevoir qu'il y ait, en fait, diversité des formes d'intelligences (ce qui n'implique nullement que les unes soient supérieures aux autres) et que l'on peut donc affirmer leur égalité en valeur. Nous retrouvons ici ce défaut bien français de confondre égalité et uniformité. C'est encore un combat actuel : celui pour la reconnaissance de la légitimité et de l'égalité (en droit et en valeur) des différences.

M. Domange montre aussi que la transformation des conditions sociales, les retombées politiques de la Révolution, les progrès de la science et de la technique, devaient inévitablement conduire à une transformation du système éducatif. Il souligne les tâtonnements du début jusqu'à la loi du 21 juin 1865 (Duruy) organisant l'enseignement spécial, les résistances et les *mauvais vouloirs*, qu'il a suscité, les modifications apportées par les lois de 1881 et de 1886 qui, selon lui, en font "maintenant" un enseignement *solidement constitué* [...] *Vis-à-vis de l'enseignement classique, il avait été jusque-là maintenu dans une infériorité marquée : notre baccalauréat, dépourvu de sanctions, ne menant à rien, l'élite de nos élèves, les forts en X, émigraient en mathématiques élémentaires et après s'être frottés d'un peu de latin, vite appris, plus vite oublié, se faisaient admettre au baccalauréat es- sciences. D'autres élèves, las de pratiquer la culture désintéressée, ainsi entendue, après avoir passé quelque temps au Lycée, s'empresaient de nous quitter sans avoir achevé leurs études[...] aujourd'hui, toutes les carrières, sauf la médecine et le droit, vous sont ouvertes.* Cette dernière phrase montre bien, tout de même que l'on envisage d'abord comme débouchés de ces études, l'enseignement des facultés.

Et c'est toujours par référence à l'enseignement classique, considéré comme une norme qu'il affirme les ambitions de l'enseignement spécial : *faire à la fois des hommes pratiques et des hommes éclairés, nous voulons leur donner sans le secours du grec et du latin, une instruction, une éducation qui pour le développement de l'esprit et la formation du caractère ne soit pas inférieure à la culture classique.* Il se défend d'avance contre l'accusation d'utilitarisme *l'utilitarisme, c'est l'ennemi [...]* C'est pourquoi il invite ses élèves à ne pas négliger les études *désintéressées*, les *belles-lettres*, par opposition aux mathématiques, physique, chimie et sciences naturelles considérées comme des *connaissances pratiques*, dont il fait d'ailleurs l'éloge en tant que méthodes de raisonnement. Il les invite également à étudier l'histoire et pas seulement ancienne mais aussi contemporaine.

Pour la littérature, il se lance à nouveau dans le débat entre les anciens et les modernes, affirmant d'une part que l'on peut connaître *l'antiquité grecque et latine* par l'histoire et les traductions des principales œuvres sans étudier le grec et le latin, que la littérature française devenue adulte depuis longtemps, peut être étudiée sans se référer sans cesse aux Anciens (dont il nie que l'imitation ait été le seul facteur de la Renaissance), et sans en exclure les auteurs les plus récents. Il dénonce à juste titre la position classique qui considère que c'est l'étude grammaticale du latin et du grec qui est essentielle, tous ces professeurs étaient, en fait, quasi exclusivement des grammairiens.

Il affirme aussi que l'étude des langues vivantes est aussi formatrice que celle des langues anciennes, mais en insistant sur leur aspect d'études littéraires et non d'usage pratique. Ce qui

lui permet de s'adresser à *Messieurs les classiques[...]* vous le voyez, [...] nous ne négligeons pas les lettres, nous ne les bannissons pas de nos programmes en les couvrant de fleurs.

Cette protestation s'accompagne d'ailleurs d'une certaine agressivité puisqu'il continue sa phrase par ces mots : *Votre mort n'est pas nécessaire à notre vie ; vivez vous aussi et prospérez ; nous ne faisons pas d'autres vœux pour vous*, comme s'il défendait son enseignement de viser à éliminer l'autre.

C'est un véritable plaidoyer pour cet enseignement et l'Inspecteur d'Académie, M. Valotte qui lui répond va le reprendre et le compléter en soulignant d'abord que M. Domange a *d'autant plus d'autorité, qu'agrégé de l'enseignement spécial, il a reçu d'abord et d'une manière complète, l'éducation classique*. Encore une fois, le classique sert de référence et de caution. Victor Duruy avait en effet créé une *"agrégation spéciale"*, pour donner aux enseignants une *respectabilité égale à celle des enseignants classiques, dont ils avaient grandement besoin, car la plupart étaient d'anciens instituteurs. Une école normale fut ouverte à Cluny comportant trois sections : sciences appliquées, langues vivantes, littérature et économie. Elle survécut jusqu'en 1891, date à laquelle l'enseignement spécial fut complètement intégré dans l'enseignement secondaire, où il devint "l'enseignement moderne"*⁵⁰. En 1888, nous ne sommes que trois ans avant cette transformation, et l'on devait déjà pressentir les difficultés de son maintien, ce qui explique peut-être l'embarras et l'agressivité des propos tenus.

Il remarque quand même que *ses progrès, si rapides dans ces dernières années, ont, il est vrai, causé d'abord quelque étonnement et quelque émoi ; l'on s'est effrayé, dans le monde classique, des prétentions, de l'ambition croissante, j'allais dire de l'appétit de ce nouveau venu, qui menaçait, disait-on, de tout envahir et de tout dévorer*.⁵¹ Des craintes sérieuses se sont fait jour sur les possibilités d'une coexistence des deux types d'enseignement dans les mêmes établissements : *craintes vaines heureusement [...] presque partout*, (souligné par nous) *les deux enseignements ont vécu et ils continueront à vivre, je l'espère, en bons voisins, en bons frères*. Cette restriction montre qu'il n'en a pas été pareil partout, même si l'Inspecteur d'Académie feint d'attribuer à l'excès d'un *publiciste ardent*, la volonté *d'exproprier le vieil enseignement classique*.

Il est évident que ce malheureux représentant du ministère a le plus grand mal à tenter de rassurer l'opinion générale, celle des classiques, et de justifier et leur faire accepter de bonne grâce la réforme en cours. C'est à un véritable numéro d'équilibriste qu'il se livre. Il reprend l'argumentation du responsable ministériel, M. Ch. Zévort, sur sa nécessité économique et sociale et celle de lui donner *le rang qui lui appartient, en constatant qu'il n'était marqué d'aucun caractère d'infériorité*, mais démontre immédiatement la concession majeure qu'il a fallu faire, en l'occurrence : *donner à ces élèves [...] ce qui leur avait manqué jusqu'ici, une véritable culture littéraire*. Ce qui se traduit par *une place plus large à l'étude de la langue et de la littérature française* et le remplacement du grec et du latin *par l'étude approfondie, l'étude grammaticale et littéraire des langues étrangères*. Comme nous l'avons déjà dit, à force de concessions de ce genre, les responsables gouvernementaux n'arriveront pas à imposer un véritable enseignement scientifique et technique.

Mais est-il vraiment convaincu de la cause pour laquelle il plaide ? Certes, il cite le discours d'un inspecteur général qui inaugurerait à Riom, un collège d'enseignement spécial : *il importe [...] de ne pas laisser croire que les vues les plus justes, les goûts les plus relevés, les sentiments les plus généreux sont le privilège exclusif de ceux qui ont étudié ou seulement effleuré le latin et le grec* et qui parlait de réserver cette étude à une petite *élite chargée de sauvegarder la gloire des lettres et d'en accroître le trésor*, mais il met immédiatement en doute que le latin et le grec ne soient pas indispensables pour comprendre la littérature française et que les langues étrangères soient *un instrument de culture intellectuelle aussi puissant, aussi efficace que les langues anciennes*.

Curieusement, M. Valotte a fait immédiatement publier son discours, en tiré-à-part, sous forme d'une brochure de six pages dont nous possédons un exemplaire dédié à M. Massé, Maire de Nevers le 10 août 1888, soit dix jours à peine après la distribution des prix. Ces tirages à part se faisaient parfois, mais pour des cas assez exceptionnels.

⁵⁰ Zeldin, op. cit. tome 2, pp. 281-282

⁵¹ en réalité, entre 1865 et 1880, 68 % des élèves avaient opté pour le "classique" et 32 % pour le "spécial"; voir Zeldin, id.

Ces discours d'usage comme on vient de le voir n'étaient pas toujours anodins et nous révèlent, sous une forme académique des conflits, sans doute, plus virulents. Nous allons retrouver ce débat sous la forme d'une contre-offensive des classiques dans les années 1920-1925.

Les résultats du Lycée de 1880 à 1888.

Le discours de M. Valotte de 1888 nous donne des statistiques intéressantes. Depuis la fin de l'année 1880, le Lycée avait fait recevoir : 156 bacheliers ès lettres, 1^e et 2^e partie, 98 bacheliers ès sciences et 30 élèves avaient obtenu le diplôme ou le baccalauréat de l'enseignement spécial. Cette année même, alors que les examens n'étaient pas encore achevés, il y avait déjà 13 bacheliers dont un *qui vient de conquérir, en deux jours, deux diplômes, l'un de bachelier ès lettres, l'autre de bachelier ès sciences, avec les mentions bien et assez bien*, soit 300 succès en huit ans. De plus un ancien élève de l'enseignement spécial, que l'inspecteur qualifie de *rara avis*, après avoir décroché le baccalauréat de cet enseignement plus le baccalauréat ès sciences, tous deux avec la mention très bien et après avoir fait math-spé. à Janson-de-Sailly, avait été admissible à Normale Sup et à Polytechnique et avait remporté en Math-Spé, au Concours Général, un 1^{er} accessit de mathématiques et un 1^{er} prix de chimie. Chaque année pratiquement un ou plusieurs anciens élèves de Nevers entraient à Polytechnique, à Saint-Cyr ou dans d'autres Écoles. Le Lycée en somme fonctionnait bien.

Importance de la vie du lycée dans les journaux locaux.

Juin 1888 – Un nouveau censeur.

Comme nous l'avons vu plus haut, ce qui se passait au Lycée intéressait au plus haut point la chronique locale. C'est ainsi qu'à l'occasion de la nomination du nouveau censeur, M. Chevrier, *La Tribune républicaine*⁵², qui l'annonçait à ses lecteurs, était allé chercher dans les colonnes de son confrère, *Le Républicain de la Haute-Loire*, une notice élogieuse sur le nouveau venu : *M ; Chevrier, censeur du lycée du Puy, vient [...] d'être nommé Censeur du lycée de Nevers. [...] C'est un avancement que M. Chevrier mérite à tous égards. Cet excellent fonctionnaire, dans ses importantes et délicates fonctions, avait en effet su concilier les qualités les plus rarement unies, un bon sens très délié et très droit, une parfaite courtoisie et un dévouement à toute épreuve.*

Des résultats mis en valeur par la presse.

De même les journaux locaux n'omettaient pas de rendre compte de tous les résultats obtenus même quand il ne s'agissait que d'admissibilités et non de résultats définitifs. Ces informations étaient accompagnées de commentaires qui montraient que les journalistes s'intéressaient de près à la vie de l'établissement. *La Tribune républicaine* du 19 juillet 1888⁵³ informe ainsi ses lecteurs :

Lycée de Nevers :

Boizot, Pierre Dominique d'Asnan, admissible à l'École militaire de Saint-Cyr.

Ferrand (maître répétiteur) admissible à l'École normale supérieure section lettres.

Perreau François de Cosne, admissible à l'École normale supérieure section sciences.

M. Ferrand a préparé ce difficile examen en suivant les habiles leçons de M. Ferté, professeur de rhétorique au Lycée. M. Perreau appartenait encore à notre lycée, il y a deux ans et il y avait obtenu les titres de bachelier de l'enseignement spécial et de bachelier ès-sciences avec la mention très bien.

Bien entendu les résultats au baccalauréat étaient publiés au fur et à mesure du déroulement des sessions, l'une allant de juin à août et l'autre de septembre à novembre.

⁵² *La Tribune républicaine*, n° 25 du mercredi 6 juin 1888, ADN 1 PER 266 (2).

⁵³ *La Tribune républicaine*, n° 68 du jeudi 19 juillet 1888, ADN. 1 PER 266 (2).

De même, les journaux suivaient la carrière des anciens élèves. C'est ainsi que *La Tribune républicaine* du 20 décembre 1888⁵⁴ informe ses lecteurs que *M. Caron, de Saint-Vérain en Puisaye, ancien élève boursier du Lycée, licencié ès-sciences, mathématiques et physiques, ancien boursier d'agrégation, a été nommé professeur pour l'enseignement secondaire spécial (mathématiques) au lycée de Riom (Puy de Dôme).*

1888 – Alfred Massé.

Né le 12 juin 1870, il aurait fait ses études au lycée de 1880 à 1888, selon les registres de l'Amicale ce qui semble erroné. En fait, il entra en 1876 à l'institution Rigal, où se trouvait déjà Jules Renard, puis au Lycée en sixième en 1881, alors que Jules Renard était en Rhétorique, il y resta jusqu'en 1884 pour aller achever ses études au Collège Sainte-Barbe à Paris⁵⁵. Malheureusement les palmarès de 1882 à 1884 ne contiennent aucune trace de son nom.

Il commence une carrière d'avocat, mais se lance très vite dans la lutte politique. Il est élu député en 1898 à vingt-huit ans. On le retrouve ministre du Commerce et des Postes en 1911, puis en 1913. Il est battu aux élections de 1914 par un candidat socialiste. Il fut sénateur de 1920 à 1924. Il se retira alors de la vie publique et s'occupa de questions agricoles et de travaux d'éruditions. Il s'était depuis toujours impliqué dans la vie et la gestion de l'Amicale des Anciens élèves dont il deviendra Président à la mort du docteur Émile Subert, et jusqu'en 1937. Il présida également la Société Académique du Nivernais de 1919 à sa mort le 28 décembre 1951 à Nevers.

Guy Thuillier⁵⁶ résume ainsi son caractère : *C'était un homme d'ordre, un politique modéré, un notable radical, un bon érudit, qui possédait une certaine influence en Nivernais [...] c'est le type du notable politique de la III^e République (notons qu'il a été membre du Conseil du Grand Orient avant 1914).*

Il a publié beaucoup d'œuvres diverses concernant l'histoire locale, beaucoup d'articles dans les *Mémoires de la Société Académique du Nivernais*, et un certain nombre de ses manuscrits se trouvent aux Archives de la Nièvre ou à la Bibliothèque Municipale de Nevers.

Les bourses au lycée.

*La Tribune républicaine*⁵⁷, à l'occasion des nominations de boursiers au lycée de Nevers donne d'intéressantes précisions sur les deux nommés en octobre 1888 :

Meuvret Henri-Laurent, né le 4 juin 1874 à Billy-sur-Oisy. Le père décédé, deux enfants : 3/4 de bourse. (il avait donc 14 ans).

Thionnet Auguste-Jean-Marie, né le 8 septembre 1871, à Mainsat (Creuse), Père décédé, huit enfants : 3/4 de bourse. (il avait donc 17 ans). Sur le palmarès son lieu d'origine est orthographié : Mensat

Sur le palmarès de 1889, ces deux boursiers internes avaient obtenu le Prix du Tableau d'honneur (*accordé aux élèves qui, d'après les notes de classe et d'intérieur, ont été portés toute l'année au tableau d'honneur*).

Ils avaient également le Prix d'Instruction religieuse (Thionnet, 2^e cours et Meuvret, 5^e cours).

Thionnet était en 5^e année de l'enseignement secondaire spécial (il y avait 6 années) et avait obtenu le prix d'excellence (Prix donné par l'Association des Anciens Élèves), les prix de *Langue française et littérature, Mathématiques, Sciences physiques et naturelles et Économie politique* et les accessits d'*Histoire et géographie, Dessin géométrique, Langue anglaise, Dessin d'imitation et Gymnastique (2^e quartier)*. L'année suivante, ses résultats seront comparables et il obtiendra le *Baccalauréat de l'enseignement spécial (mention assez-bien)* en juillet 1890.

Meuvret était en 4^e de l'enseignement secondaire classique et n'avait obtenu que des accessits en *Version latine, Exercices grecs, Mathématiques et Dessin d'imitation*, par contre il

⁵⁴ *La Tribune républicaine* n° 220 du jeudi 20 décembre 1888, ADN. 1 PER 266 (2)

⁵⁵ Alfred Massé op. cit.

⁵⁶ *Pour une Anthologie des auteurs nivernais*. CDDP, Nevers 1980. (p. 273 à 277)

⁵⁷ *La Tribune républicaine*, n° 151 du mercredi 10 octobre 1888, ADN, 1 PER 266 (1).

avait eu le 2^e prix de *Musique vocale (4^e cours)*. Les années précédentes (6^e et 5^e), il avait davantage brillé avec à chaque fois une dizaine de nominations ; les années suivantes, il se retrouve avec plusieurs nominations notamment d'excellence et obtient son bac *Lettres-Philosophie* en juillet 1893. Son frère Meuvret Albert était alors en 2^e, ses résultats étaient comparables aux siens et il obtiendra son bac *Lettres-Philosophie* en juillet 1895.

Congé de la Toussaint.

Les dates des différents congés scolaires étaient annoncées dans la presse avec également beaucoup de détails. Cette année-là, le 1^{er} novembre tombait un jeudi, le congé était donc réduit au minimum comme l'explique *La Tribune républicaine*⁵⁸ : *Sortie le jeudi premier novembre, sans découcher. Les classes vaqueront le vendredi matin. Les élèves de la localité, seuls, seront admis à sortir ce jour-là.* Il n'était donc pas possible pour les pensionnaires éloignés de Nevers, de rentrer chez eux, ils pouvaient seulement sortir en ville avec leurs parents ou correspondants et seulement le jeudi. Leurs camarades de Nevers pouvaient faire de même le vendredi matin (visite traditionnelle au cimetière).

Tous ces échos qui, en soi, n'ont pas beaucoup d'importance, montrent la place que le lycée avait dans la ville et le département. Réciproquement, la moindre critique à son égard, prenait aussi beaucoup d'importance. Ceci faisait peser sur les élèves et le personnel une exigence de respectabilité et de résultats qui devait paraître pesante par moments.

1888-1890 - L'affaire de la salle de Manipulations de Chimie.

Toujours à propos de l'Enseignement Secondaire Spécial, une affaire digne des *Ronds-de-cuir* de Courteline, occupe pendant deux années nos édiles. Il était évident pour tout le monde que pour assurer l'enseignement de chimie, la construction d'une salle de manipulations devenait nécessaire. Le 17 août 1888⁵⁹, le Conseil Municipal prend connaissance des devis qui s'élèvent à une somme totale de 11466,30 francs. Pour ces travaux, la part de l'État était normalement de 50%. Le Conseil sous la présidence du Maire Massé, vote donc une subvention de 5733,15 francs, montant de sa part. Le 2 février 1889, le Ministère approuve les devis, annonce la subvention de l'État de 5733,15 francs. Comme la Ville ne veut donner que sa part sans participer aux aléas de la construction (risque de dépassement des devis), le Ministère accepte que la somme totale soit versée à la Caisse du Lycée et que les travaux soient faits sous la responsabilité du Proviseur. Mais d'après les règlements, l'État ne peut pas verser de subvention directe, mais seulement participer à un emprunt amortissable. Le Ministre suggère donc que la Ville contracte un emprunt du montant total auprès du Crédit Foncier, l'État remboursant la moitié des annuités. Mais le 8 avril 1889 la Ville affirme qu'elle ne veut pas d'emprunt, elle veut seulement verser la subvention promise et inscrite au budget supplémentaire de 1889⁶⁰. Entre temps le Maire a changé, c'est maintenant M. Lefèbvre.

Le 23 mai 1889, pour débloquer la situation, le Ministre propose à la Ville de contracter un emprunt pour la seule part de l'État soit 5733,15 (5775,30 selon *La Tribune républicaine*), qu'il amortirait lui-même, puisqu'il ne peut pas légalement verser de subvention directe. La Ville verserait la somme totale à la Caisse du Lycée, le Crédit Foncier lui verserait immédiatement la part de l'État. Grâce à ce jeu d'écritures, la Ville ne verserait réellement que sa part. En réponse à cette proposition, après huit bons mois de réflexion, M. Lefèbvre se contente, le 8 février 1890, de rappeler la délibération du 8 avril 1889 et le refus d'emprunter 11 466,30 francs.

Ou bien le Maire n'a rien compris ou bien il enterre le projet décidé par le Conseil précédent. Reste à savoir si la salle a finalement été construite et comment ?

⁵⁸ *La Tribune républicaine*, n° 169 du dimanche 28 octobre 1888, ADN, 1 PER 266 (1).

⁵⁹ Délibérations du Conseil Municipal et échanges de lettres in ADN série T 4 (2) liasse 1880-1894

⁶⁰ Voir *La Tribune républicaine*, n° 331 du jeudi 11 avril 1889 (ADN 1 PER 266 (2)).

1889 — M. Bézier.

Sur le palmarès du 29 juillet 1889, M. Bézier figure toujours comme professeur titulaire de mathématiques mais il était suppléé par M. Collot. Il était malade et il prit sa retraite cette année-là. C'était un personnage intéressant⁶¹.

Né le 18 mai 1827, à la Baconnière (Mayenne), il avait débuté dans l'enseignement comme maître d'études au collège d'Angers en 1847. Il n'avait donc que le baccalauréat et comme beaucoup de pions il eut beaucoup de peine à mener de front son service et ses études. Il fut successivement régent de mathématiques aux collèges de Pontoise, de Blois et de Nevers. C'est là qu'il acheva ses études et devenu licencié de mathématiques et de physique, il fut chargé de cours de mathématiques aux lycées de Vendôme puis de nouveau à Nevers en 1875. Il y exerça donc jusqu'à sa retraite, en 1889. Les dernières années il avait comme collègue, son gendre, M. Bouvet (décédé en 1905).

Il passa sa retraite à Nevers, il était membre du bureau d'administration de l'école normale de jeunes filles et de la commission de la bibliothèque de la ville. Il décéda à Nevers, en son domicile, 2 rue Mirangron (en face du lycée) le 1^{er} mai 1912.

1889 — Émile-Albin Violette.

Lors de la distribution des prix du 29 juillet 1889, la Médaille d'Or de l'Association des anciens élèves fut remise à Émile-Albin Violette, de La Charité, élève de Mathématiques élémentaires, interne. Il avait été reçu au bac. ès sciences (complet) avec la mention A-B. Il avait également obtenu la *Mention honorable* pour le prix du Ministre de la Guerre (*accordé aux élèves qui se sont le plus distingués dans les exercices militaires et gymnastiques*) ; le prix du Tableau d'Honneur, le Prix d'Excellence, 5 1^{ers} prix, 4 autres prix, soit au total dix nominations.

Il devait avoir deux frères, un plus âgé, Émile, qui était en classe de Mathématiques élémentaires en 1884-1885, alors qu'Albin (né à La Charité, en 1871) venait de commencer sa carrière au Lycée, en classe de 6^e où il enlevait le Prix d'Excellence et des prix partout soit au total dix nominations. Un autre frère, Fernand, était dans cette même classe de 6^e, mais, moins brillant, il n'obtenait que 3 nominations dont un seul 2^e prix en dessin d'imitation alors qu'Émile-Albin obtenait le 1^e.

Émile-Albin fait une scolarité éclair. Il saute la classe de 5^e et se retrouve donc en 1886 en 4^e. L'année suivante, il obtient le Prix d'Excellence en classe de 3^e. Puis il saute la classe de 2^e et entre dans une classe spéciale la *Classe préparatoire aux Mathématiques élémentaires* où il obtient le Prix d'Excellence, (*Prix donné par l'association des Anciens Élèves*), des 1^{ers} prix presque partout, soit au total 11 nominations. L'année suivante, comme nous l'avons vu plus haut, il était reçu au Bacc et avait donc fait le cursus secondaire en 5 ans au lieu de 7.

Il fit ensuite une carrière militaire malheureusement fort courte⁶². Sorti de Saint-Cyr en 1894, dans un très bon rang, il servait dans les troupes alpines et était lieutenant au 24^e bataillon de chasseurs alpins lorsqu'il mourut à Villefranche, le 13 mars 1902. *C'est au cours d'un hiver passé dans la montagne, après de dures expéditions dans la neige, où il payait toujours d'exemple, qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'enlever.*

1889 — Frédéric Humbert Front.

Frédéric Front, né le 18 février 1871 à Donzy, a fait un passage au Lycée moins remarquable que Violette. On repère son nom en 1884-85 en classe de 4^e et a dû quitter le lycée vers 1889. Capitaine au 60^e R.I. il a été tué le 14 septembre 1914 à Brezy (Oise). (Curieusement le Livre d'or lui attribue le prénom de Félix).

1889 Un Lycée délabré.

L'Inspecteur d'Académie, dans son discours pour la distribution des prix, regrette l'état du Lycée : *des locaux éprouvés par l'injure du temps*. Envieux du Lycée neuf de Dijon (Carnot) il laisse espérer une reconstruction rapide. Parmi les élèves de cette année-là se trouvait Jules

⁶¹ Registre de l'Amicale, assemblée générale du 27 juillet 1912.

⁶² B.L. Amicale, 1902, p. 32-33.

Renard ⁶³ qui s'en souviendra dans son discours de 1909 (il faudra attendre seulement 65 ans pour que le Lycée soit enfin reconstruit⁶⁴).

1890 Émile Bourgier.

Émile Bourgier, né le 20 août 1872 à Nevers, fit ses études au Lycée de 1882 à 1890. Il fut élu député de la Nièvre le 16 novembre 1919 et siégea à la Chambre jusqu'au 31 mai 1924. Il est décédé à Estivareilles (Allier) le 5 février 1957.

1891 — Robert Léon Potet.

Robert Potet, né le 6 juillet 1874 à La Machine, entra au lycée comme interne en 1885 en 6^e. On le suit de classe en classe jusqu'en 3^e. L'année suivante, 1889-90, il est à la fois en classe de 2^e et en classe préparatoire aux mathématiques élémentaires, comme cela se faisait assez souvent à l'époque. Il remporte le Prix de l'Association des Anciens Élèves. En 1890-91, en classe de Mathématiques, il enlève le Prix d'excellence et est reçu au bac ès sciences avec la mention assez bien. Capitaine au 24^e R.I. il est décédé le 22 février 1919 à Bernay (Eure), à son domicile, des suites d'une maladie contractée en captivité. (Le Livre d'or date sa mort de 1918).

1891. Émile Colas.

Sur le palmarès de 1891, le Prix de l'Association des anciens élèves fut attribué à Émile Colas, interne, de Ville-les-Anlezy. Ce qui est remarquable en ce cas c'est que cet élève était en *sixième année de l'Enseignement spécial*. Ce prix n'était pas réservé aux élèves de l'enseignement classique, mais son attribution à un autre élève était plutôt rare. Émile Colas avait obtenu dans sa classe le prix d'excellence et 7 nominations et avait été reçu au *Baccalauréat de l'Enseignement spécial*, avec la mention assez bien. Cette année-là huit élèves avaient été reçus à ce baccalauréat dont Bluzot Théophile (mention bien), Baffier Louis et Michard Fernand (tous deux, mention assez bien) ; Boumé Jules ; Bordereau Ernest ; Mercier Constantin ; Moumoise Eugène.

Le nom d'Émile Colas apparaît sur les palmarès pour l'année 1885-1886 en 1^e année de l'Enseignement spécial ; on le suit ensuite de classe en classe jusqu'à la sixième année où il obtient son bac. Il a donc fait toute sa scolarité dans cet enseignement.

Il prépare et entre à Polytechnique. À sa sortie, il est⁶⁵ affecté à *l'artillerie coloniale qui s'appelait alors artillerie de marine ; il avait servi dans cette arme en France et outre-mer, sous les climats les plus dangereux et avait été retraité comme général de brigade ; il s'était retiré à Ville-Langy son pays natal*. Il y est décédé en 1937.

1892 – Histoire de l'Art, réussites et honneurs. Le Proviseur est décoré.

On ajoute aux programmes, l'histoire de l'Art. M. Jules Bouniol, professeur d'histoire⁶⁶, se charge d'annoncer aux élèves *ce chapitre nouveau, ajouté, ou près de l'être, au programme de vos études*. Il ajoute : *Quelques-uns peut-être nous feront un reproche plus grave, et se récrieront contre la mobilité en apparence capricieuse de notre enseignement* (allusions aux réformes permanentes ... déjà !!!) et promet qu'il ne sera *pas trop rébarbatif* et s'appuiera autant que possible sur l'étude in - situ des exemples locaux (musées et monuments) et sur des photographies *Grâce à une heureuse initiative, nous en possédons déjà une assez belle collection. Elle s'est enrichie récemment de photographies du Japon, coloriées*, ce qui nous apprend incidemment que le cabinet d'histoire du Lycée avait déjà une bonne documentation photographique.

⁶³ Voir notre étude spéciale sur *Quand Jules Renard était élève au lycée de Nevers (Le Lycée de Nevers de 1875 à 1881, in Cahiers d'Histoire de L'Éducation, éd. AMNE 2005 et 2006*

⁶⁴ Voir à ce sujet notre étude spéciale sur *La Reconstruction du Lycée de Nevers*.

⁶⁵ Registre de l'Amicale Assemblée générale du 11 juillet 1937.

⁶⁶ Palmarès du 30 juillet 1892

Le Général Livet fait état des résultats du Lycée au Baccalauréat de 1891 : 47 reçus et 2 admissibles sur 53 candidats soit 90 % et de *la haute distinction* (il vient d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur) *dont Monsieur le Proviseur Guerreau, a été l'objet cette année [...]* *Monsieur le Ministre a ainsi voulu récompenser en sa personne les succès, la bonne situation du Lycée à tous les points de vue, autant que ses quarante années de service et ses quatorze ans de provisorat dans un établissement où il a fait lui-même ses études.*

1892 – Maurice Javillier.

En 1892, Maurice Javillier (né à Nevers, le 5 février 1875, externe) achevait brillamment ses études au Lycée, en classe de philosophie, en décrochant la Médaille d'or de l'Association des anciens élèves pour son prix d'honneur en dissertation française. Reçu au Bac. ès-lettres (2^e partie) avec mention assez-bien, il obtenait également le Bac. ès-sciences (restreint) avec la mention bien, le prix d'excellence, et les 1^{er} prix de sciences physiques et naturelles, d'histoire et de langue allemande. Comme cela a été signalé plus haut, la philosophie comme telle, ne figurait pas parmi les disciplines mentionnées au palmarès.

Il figurait déjà sur le palmarès de la classe de 8^e en 1884 avec 3 nominations. Il commence à briller en 6^e avec 8 nominations dont une mention d'excellence. Parmi ses camarades se trouvent, Hubert Bourgin et Ernest et Jules Subert. En 3^e il décroche 10 nominations dont le 2^e prix d'excellence (Hubert Bourgin a le 1^{er}). Mêmes résultats en 2^e et en rhétorique où Bourgin obtient le prix de l'Amicale des anciens élèves.

Il fit des études de sciences et de pharmacie et nous le retrouvons de 1908 à 1914 comme assistant à l'Institut Pasteur. Il est également chef de travaux de pharmacie, à la faculté, de 1909 à 1922. Il est nommé professeur à la faculté des sciences de Paris et au Conservatoire des Arts et Métiers en 1931. Il est élu Président de l'Académie des sciences en 1951.

Sa bibliographie est très importante. Parmi ses travaux, il faut citer, pendant la guerre de 1914 – 18, sa contribution à la mise au point des masques à gaz dont il fut en quelque sorte l'inventeur. Au début de la guerre la seule protection des soldats était une sorte de bâillon en étoffe, totalement inefficace. Javillier avait alors le grade de pharmacien – aide major.

Il a joué un rôle décisif dans la découverte des oligo-éléments, phosphore, magnésium [...] et des éléments catalytiques. Lui et Gabriel Bertrand, chimiste pastorien, sont les précurseurs de la bio-catalyse.

Il est décédé à Pau le 15 juin 1955.

Comme on le verra dans la partie concernant la reconstruction du Lycée, pour lui donner un nom on avait entre autres, pensé à lui. Finalement ce fut Jules Renard qui l'emporta.

1892 – Hubert Bourgin. (1874-1955),

Hubert Bourgin professeur, journaliste et socialiste radical français. Après une formation en lettres Paris, Bourgin fréquente les milieux socialistes et syndicalistes révolutionnaires au début du siècle. Homme de droite, il défendit des positions anti-germanistes et nationalistes proches de celles de l'Action française durant la Première Guerre mondiale. Proche de Georges Valois et de Philippe Lamour, il fonde avec eux Le Faisceau, premier parti d'obédience fasciste en France.

Parallèlement à ses activités militantes, Bourgin fut professeur au Lycée Louis-le-Grand et agrégé de l'université. Il fut également secrétaire général du Progrès civique. On lui doit de nombreux ouvrages sur le socialisme, le syndicalisme, le pangermanisme, le militarisme allemand, ainsi que des ouvrages biographiques sur Proudhon et Fourier.

Pierre Joseph Proudhon (Bibliothèque Socialiste, 1901) ; Fourier Contribution à l'étude du socialisme (Bibliothèque Socialiste, 1905) ; L'industrie de la boucherie à Paris pendant la révolution (E. Leroux, 1911) ; Pourquoi la France fait la guerre (Impr. A. Beaumont, 1914) ; Le militarisme allemand (F. Alcan, 1915) ; Responsabilité, c'est vous qui avez voulu la guerre! (L'Humanité, 1916) ; L'industrie sidérurgique en France au début de la révolution (Imprimerie nationale, 1920) ; Le parti contre la patrie (Plon-Nourrit et cie, 1924) ; L'industrie et le marché (F. Alcan, 1924) ; Les pierres de la maison (NLC Paris 1926) ; Quand tout le monde est roi, La crise de la démocratie (Bossard Paris 1929) ; Socialisme, anarchisme, communisme.

(F. n c. 1936) ; *De Jaurès à Léon Blum, L'École Normale et la politique* (A. Fayard, 1938) ; *Cinquante ans d'expérience démocratique (1874-1924)* (NLN Paris 1925) ; *Le socialisme universitaire*. (Stock, Delamain et Boutelleau, 1942) ; *Les Systèmes socialistes, encyclopédie scientifique* (s.d.).

1892 Jules Subert.

Selon les registres de l'Amicale, Charles-Marie-Jules Subert né à Nevers le 25 octobre 1873 serait entré comme interne au Lycée en 1884 donc en classe de septième. On ne trouve guère son nom sur les palmarès, contrairement à ceux de Maurice Javillier ou de Hubert Bourgin qui se disputent le nombre de nominations tout au long de leur scolarité. Chose curieuse, il y a, avec lui, un Ernest Subert (avait-il un lien de parenté avec Jules Subert ?).

Nous trouvons son nom en sixième en 1886, en rhétorique en 1891 et enfin en Philosophie en 1892, où il obtient le bac. ès-lettres 2^e partie.

Il fera une carrière de médecin et deviendra médecin du Lycée comme le fut également son père Émile-Philibert Subert. Nous verrons qu'il jouera un grand rôle à la présidence de l'Association des anciens élèves. Il était aussi très actif pour promouvoir la culture régionale. Engagé dans les luttes de la résistance, il fut déporté et mourut en déportation⁶⁷, le 7 novembre 1944 à Buchenwald (Allemagne).

1892 – Georges Morot.

Georges Morot était le fils d'un professeur du Lycée (Voir notice sur lui en 1902). Né le 31 mai 1875, à Nevers, il entra au Lycée, en classe de 8^e, en 1884. Son nom figure sur le palmarès de 1885 avec 3 nominations. (Dans sa classe se trouvait notamment Louis Mohler qui obtint cette année-là le 1^{er} prix de dessin d'imitation). Ses résultats sont variables, parfois il accumule les nominations, (6 en 6^e), parfois il ne figure qu'avec un seul accessit, (en 5^e). En 1890, il passe directement de la 3^e à la *Classe préparatoire aux mathématiques élémentaires*. C'est ce que faisaient souvent les élèves qui ne se plaisaient pas dans les études classiques. Sur le palmarès de fin d'année, le 31 juillet 1891, il décroche le prix d'excellence et surtout le *Prix spécial de l'Association des Anciens élèves*. Il accumule 10 nominations. Il est nommé dans toutes les disciplines, sauf en Version latine évidemment.

Les meilleurs élèves de sa classe sont, avec lui, Gabriel Harand et Charles Jouanin. L'année suivante, en Mathématiques élémentaires, il obtient le Prix Achille Jacquinet, le Prix d'excellence et au total 10 nominations. Il était reçu au Baccalauréat ès-sciences (complet) avec la mention bien. (Cette année-là, Maurice Javillier, en classe de Philosophie obtenait la Médaille d'Or de l'Association, et était reçu au Baccalauréat ès-sciences (restreint) avec également la mention bien).

Georges Morot fit une carrière militaire. En 1913, lors de la mort de son père, il était capitaine au 3^e Régiment du Génie. Il a été blessé à l'ennemi et est mort le 5 octobre 1915 à Souais (Marne) des suites de sa blessure. Son nom figure sur le *Livre d'Or du Lycée* mais avec une erreur sur son prénom, on a marqué Gabriel au lieu de Georges.

Travaux de réparations.

Le 20 mars **1893**⁶⁸ le Conseil Municipal adopte un projet de réparation des toitures pour un total de 15900 francs. Il vote 5300 francs pour 1893, pour faire les travaux les plus urgents et renvoie le reste des financements aux années 1894 et 1895.

Le 29 juin **1894**, le Conseil Municipal revient sur une nouvelle tranche de travaux de couvertures, accepte les plans et devis et autorise le Maire à faire les adjudications. Dans sa lettre de demande d'accord au Préfet le Maire M. Laporte souligne l'urgence de ces réparations. L'adjudication est faite le 6 octobre.

⁶⁷ Arrêté du 4 novembre 2003 portant apposition de la mention « mort en déportation » sur les actes de décès.

⁶⁸ Délibérations du Conseil Municipal in ADN série T 4 (2) liasse 1880-1894

1893 — Émile Jean Baptiste Matron.

Émile Matron, né le 6 janvier 1877 à Nevers a fait toute sa scolarité dans l'enseignement *Spécial* ce qui témoigne de l'importance de ce précurseur de l'enseignement moderne, malgré les critiques des universitaires traditionalistes. Il est entré au Lycée en 1885 en classe de 8^e, à l'âge donc de huit ans. Après la 7^e, il entre en première année de l'Enseignement spécial. On le suit de classe en classe jusqu'à la fin de la quatrième année correspondant à la classe de 3^e. Ensuite, il entre en seconde moderne (année 1891-92) puis comme beaucoup de ces élèves, il passe directement en classe de Philosophie Mathématiques, et est reçu au bac. Lettres Mathématiques avec la mention bien.

Capitaine au 248^e R. d'Artillerie, détaché au Ministère de l'armement, il est décédé le 13 septembre 1918 à l'hôpital auxiliaire 37 à Paris (8^e) des *suites de maladie contractée en service*.

1894 — Adolphe Jean Marie Burleau.

Adolphe Burleau, né le 30 mai 1876 à Biches (Nièvre) avait brillamment terminé ses études au Lycée avec le Prix d'excellence en 1893 en classe de 2^e moderne et en réussissant le bac Lettres-mathématiques, l'année suivante, 1894, avec la mention assez bien. Adjudant au 73^e Territorial d'Infanterie, il a été tué le 16 avril 1915 à Biveringhe (Belgique).

1894 — Gabriel Gaston Camille Ribaillier.

Gabriel Ribaillier, né le 13 avril 1876, à Saint-Franchy (Nièvre), est entré au Lycée en 1887 en classe de 6^e. On le suit de classe en classe, avec toujours le prix d'excellence et en 1894, il obtient le bac Philosophie avec la mention bien. Capitaine du Groupe Cycliste de la 5^e Division de Cavalerie, il est décédé le 26 août 1914 à Crèvecœur (Nord) des suites de blessures de guerre. Le Livre d'or a conservé sa citation à l'ordre de l'armée : *Officier de première valeur qui avait su faire du groupe cycliste qu'il commandait, une troupe d'élite, à la tête de laquelle il a été tué en se portant à l'attaque d'un village, le 26 août 1914.*